



Citoyens
Avant Tout



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

L'ASSOCIATION EN BREF

Créée en 1954, l'Entraide Union est une association intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Elle compte près de **60 établissements** et services qui accueillent des personnes de tous les âges, en grande difficulté ou en situation de handicap ainsi que des enfants au titre de la protection de l'enfance.

Au fil des ans, elle a su adapter son organisation, moderniser ses pratiques, diversifier ses domaines d'intervention et s'inscrire dans les évolutions du secteur pour offrir une qualité de service optimale aux **6000 usagers accompagnés**.

L'association a pour mission la mise en œuvre opérationnelle d'**actions d'utilité sociale** en déclinaison des politiques publiques de l'État à travers le **ministère de la Santé** bien sûr, mais aussi celles de l'**Éducation nationale**, de la **Protection judiciaire de la jeunesse** ou encore des **conseils départementaux**.

L'Entraide Union s'inscrit avec force dans une dynamique de réseau. Elle développe et formalise des partenariats avec différents acteurs : **hôpitaux, universités, collectivités territoriales ou associations** représentatives dans le champ du handicap et de la protection de l'enfance. En tant qu'**organisme gestionnaire**, dans une démarche de **citoyenneté active**, elle est animée par des **militants laïcs** et bénévoles et emploie **1500 salariés**.

Née « Entraide Universitaire » l'association change de nom en 2021 pour **gagner en cohérence** entre son appellation, la réalité de ses interventions auprès des plus **vulnérables** et le lien entre ses **équipes**, dans le droit fil des orientations de son **Projet associatif 2020-2024**, dont les maîtres mots sont le **développement durable**, **l'inclusion, la qualité de vie au travail, la citoyenneté, la fluidité des parcours**.

- **57** établissements et services
- **11** départements d'implantation
- **1443** salariés permanents
- **5834** personnes accompagnées
- **104,2 M€** de budget global
- **3** CPOM médico-sociaux
- **1** CPOM sanitaire

L'ASSOCIATION

Le mot du Président	01
Notre Histoire	02
Comprendre notre association	04
La gouvernance et les professionnels	06
Les établissements	08

LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF

Axe 1 : responsabilité sociétale	30
Axe 2 : société inclusive	35
Axe 3 : qualité de vie et d'accueil	42
Axe 4 : adaptation et modernisation	47
Axe 5 : visibilité interne et externe	54

L'ANNÉE 2023 À L'ENTRAÏDE UNION

Le mot de la directrice générale	13
Le bilan social	14
Le bilan financier	16
Le bilan de l'activité	18
L'immobilier et le patrimoine	24
Actualité de la démarche qualité	26



LE MOT DU PRÉSIDENT



Revenir sur l'année écoulée demande toujours de faire des choix. Mais comme le rappelait très bien Pierre Mendès France, *gouverner c'est choisir*, et je ne vous cache pas qu'il est parfois difficile de le faire, sauf si l'on garde toujours l'intérêt général en ligne de mire.

2023 n'aura pas été sans encombre, je veux revenir ici sur un événement inattendu, non choisi donc, et qui nous aura beaucoup éprouvés, mais aussi beaucoup appris : une cyberattaque ! Ne pas céder à la pression, prendre de la hauteur et mettre en place des processus suffisants pour affronter la tempête, auront été des positions que nos services du siège social ont su rapidement tenir et qui nous ont permis de traverser cette période houleuse sans trop d'encombres. J'irai même jusqu'à dire que c'est dans les crises que nous apprenons le plus et je crois pouvoir dire que ce fut encore une fois démontré. Je les en remercie tout spécialement, ainsi que les personnels des établissements qui ont été très impactés et ont fait preuve d'un professionnalisme qui n'est plus à démontrer.

S'il faut parfois savoir ralentir pour appréhender les événements, il est aussi nécessaire de savoir accélérer pour impulser de nouvelles choses : c'est exactement ce à quoi sert notre accélérateur de projets, surnommé DAPID, et je suis également fier de voir à quel point les établissements s'en sont saisis, tout au long de l'année, pour défendre des projets innovants et les voir se concrétiser, aussi bien sur la partie culturelle que sportive ou encore de renforcement de l'accompagnement aux usagers.

Et puis, il faut savoir transformer des échecs en réussites, échec ou lenteur plutôt, et c'est ce que nous avons enfin réussi à faire avec le déménagement du siège social de l'association que nous appelions de nos vœux depuis un certain nombre d'années sans réussir à trouver un point de chute satisfaisant.

Notre « maison commune », à Cachan donc, nous aura pris beaucoup de temps, que ce soit dans sa recherche, comme dans son aménagement, mais quelle réussite ! Nous pouvons enfin recevoir tous nos salariés, nos partenaires, dans nos nouveaux locaux ainsi qu'organiser des temps de travail en commun dans des salles de réunion dignes de ce nom : offrir à voir une association ouverte sur son temps et sur les autres ! Si pour certains, cela peut apparaître comme un symbole, je leur répondrais que la vie est faite de symboles et qu'ils représentent souvent nos propres valeurs.

L'année 2024 a déjà bien démarré et elle n'est pas sans grandes fiertés non plus, mais de cela nous reparlerons plus en avant puisqu'il s'agira de fêter notre 70^{ème} anniversaire, celui de la jeunesse et des belles promesses... Cicéron nous le rappelle « *Ce ne sont ni la force, ni l'agilité physique, ni la rapidité qui autorisent les grands exploits. Ce sont d'autres qualités, comme la sagesse, la clairvoyance, le discernement. Qualités dont non seulement la vieillesse n'est pas privée, mais, au contraire peut tout spécialement se prévaloir.* »

Et je crois pouvoir dire que l'Entraide Union, à l'aulne de son 70^{ème} anniversaire, possède collectivement ces qualités !

Alain Girard



NOTRE HISTOIRE

7 AVRIL 1954

La Mutuelle Accidents Élèves de la région parisienne crée l'Entraide Universitaire, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a alors pour mission de créer des établissements à caractère social, ce qu'elle fait dès 1959.

1962

L'Entraide Universitaire participe à la création de l'APAJH, autre grande association de handicapés et ouvre le domaine "remember" à St Riez qui accueille classes de mer et classes de vacances pour jeunes handicapés.

DE 1997 À 2000

L'Entraide Universitaire s'engage dans une politique de développement avec des fusions absorptions et reprises d'activités. En 2000 elle fusionne avec l'ABNG, association créée en 1917 pour prendre en charge les blessés nerveux de la guerre de 14 et qui a créé en 1924 les premiers ITEP de France, qui apporte 4 établissements situés dans l'Ain, le Val d'Oise et l'Essonne. Création du SNALESS en 1999. Création de l'UNLAG en 2000.

Développement de la vocation de l'association : la création du centre de

2001-2003

La MAE et l'Entraide Universitaire se séparent et l'action de l'association s'ancre définitivement dans le champ du médico-social.

DÈS 2004

L'association déploie les activités de certains de ses établissements.

2023

Déménagement du siège social à Cachan.

2021-2022

Entraide Universitaire devient *Entraide Union*. Colloque « Les métiers du social un enjeu sociétal ? » le 6 décembre 2022. Lancement du nouvel intranet le 17 octobre 2022.

du dro

Créations & reprises

1950

1959 Acquisition du terrain de Saint-Jean-de-Monts.

1960

1962 Ouverture du domaine de Saint-Hilaire-de-Rietz qui accueille classes de mer et colonies pour handicapés mentaux.

1961 Ouverture du Chalet de Courchevel qui fermera dans les années 80.

1965 Création de la maison d'enfants du Mayet-de-Montagne qui deviendra une MECS.

1970

1968 Création d'un centre de rééducation fonctionnelle rue de Charenton.

1972 Ouverture du chalet de Peisey-Nancroix qui fermera dans les années 80.

1971 Création à Paris du premier CAMSP de France sous l'impulsion de Janine Lévy.

1977-1986 Ouverture d'un centre équestre à Bièvres. L'EU contribue à implanter en France la rééducation par l'équitation.

1980

1974 Création d'un complexe à Villeneuve-la-Garenne (92), regroupant ESAT et foyer.

1978 Création à Paris rue du Sahel d'un hôpital de jour pour enfants.

1982 Ouverture de l'IME de Chevreuse pour enfants et adolescents et du foyer Résidence Barbanègre à Paris.

1985 L'EMP de Colombes rejoint l'Entraide.

1990

1984 Création à Villeneuve-la-Garenne d'un complexe réunissant CAT, CITL et foyer.

1986 Création à Paris rue Jean-Moulin du premier ESAT et foyer pour sourds.

1997-2001 Fusions absorptions : EMP Cardinet, MECS du Chambon sur Lignon, 4 établissements de l'ABNG (Châtillon-la-Palud, Ambronay, IMPRO d'Arnouville, IRP de Clamageran), EPSR de Massy, l'Essor en Seine-Saint-Denis et CMPP de Montgeron)

2000

2003 Inauguration du Café Signes, brasserie parisienne rattachée au CAT Jean-Moulin.

2000-2001 Créations : MAS et CAT de Vélizy-Villacoublay, IME Au fil de l'autre à Nanterre, SESSAD des Ullis.

2010

2015-2017 Reprise des 3 établissements de l'AMPP en Isère (1 CMPP et 2 SESSAD). Mandat de gestion pour un CMPP et un EMPro dans les Hauts-de-Seine.

2004-2014 L'association s'enrichit de l'ESAT de Nanterre, de l'IME d'Ecouen, de l'IME et du SESSAD des Clayes-sous-Bois, de l'IME de Sarcelles, du CMPP de Morsang-sur-Orge et de l'ITEP d'Evry.

2020

2021 Repise des 2 établissements de Saint-Denis (1 CMPP et 1 CAMSP).

2018 Ouverture du CMPP de Grigny. Traités de fusion absorption du CMPP et de l'EMPro de Suresnes.

2022 Reprise du CMPP de Villiers-le-Bel et Goussainville

DE 1966 À 1970

Création d'un centre de rééducation fonctionnelle pour enfants et le CAT Jemmapes, à Paris.

2015-2018

L'association signe un CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) en Île-de-France. Nouvelle charte graphique en 2017.

2019-2020

Colloque « Vers une société inclusive ». Adoption de la « Charte de la vie affective et de l'intimité » et de la « Charte de la laïcité ». Lancement du Projet associatif. Création du Fonds de dotation.

NOUS SOMMES L'ASSOCIATION ENTRAIDE UNION

nouveau-né



enfant



adolescent



jeune adulte



adulte



personne vieillissante



• **6000** •
USAGERS



Difficultés
sociales



Déficiences
intellectuelle



Troubles
psychiques



Handicaps
sensoriels



Troubles
envahissants du
développement



Troubles du
comportement



Troubles des
apprentissages



Handicaps rares
(polyhandicap)



1500
SALARIÉS

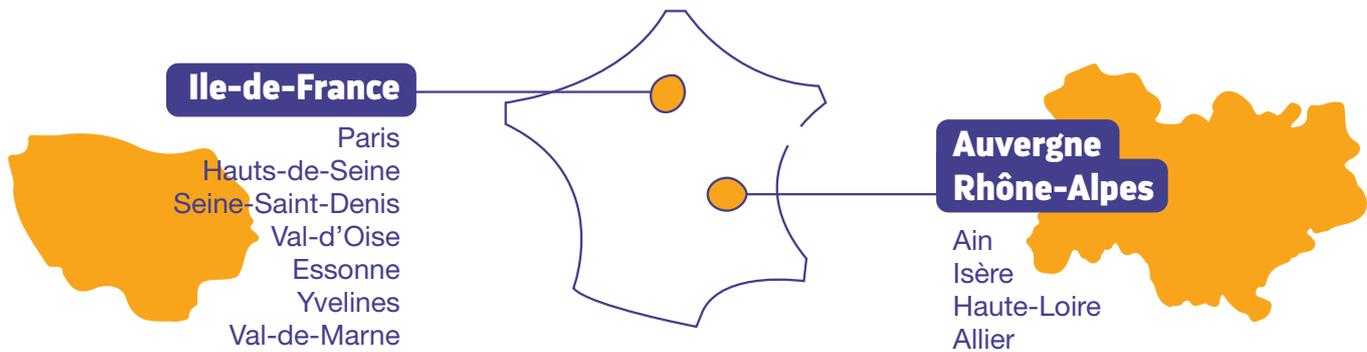
57

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



PROTECTION

UPAES -
AE -



NOS PARTENAIRES

Maisons départementales des personnes handicapées

Éducation nationale

Hôpitaux et médecine de ville

Entreprises

Aide sociale à l'enfance

Collectivités territoriales & communes

Autres acteurs médico-sociaux

NOS AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE FINANCEMENT

Conseils départementaux

Agences régionales de santé

Protection judiciaire de la jeunesse

Ile-de-France

Paris
Hauts-de-Seine
Seine-Saint-Denis
Val-d'Oise
Essonne
Yvelines
Val-de-Marne

Auvergne Rhône-Alpes

Ain
Isère
Haute-Loire
Allier



SOINS

Rééducation fonctionnelle
Diagnostic, prévention
et soins précoces



FORMATION TRAVAIL

Formation professionnelle
Insertion par le travail
et maintien dans l'emploi



ÉDUCATION

Éducation spécialisée



SCOLARISATION

Unité d'enseignement
Inclusion en milieu ordinaire



HÉBERGEMENT

Collectif
En appartement

**NOUS AGISSONS POUR
LA CITOYENNETÉ DE TOUS**

DE L'ENFANCE

MECS - PFS
SAPMN

MÉDICO-SOCIAL DONT HANDICAP

CAMSP - CMPP - ESAT/EA - EMPRO/IME - ITEP
FOYERS - MAS - SESSAD - ENTRAIDE EMPLOI

SANITAIRE

HÔPITAL DE JOUR

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Le bureau



Alain GIRARD
Président



Daniel KELLER
Premier vice-président



Alain AMATE
Vice-président



Nouredine LAJAAITI
Vice-président



Erick VANDENBERGHE
Secrétaire général



Josianne RABER
Secrétaire g^{al} adjointe



Nelly PROVOST
Trésorière générale



Jean-Paul COMTE
Trésorier g^{al} adjoint



Gilles CLEMENT
Membre



Laurent FORGET
Membre



François HADA
Membre



Gérald HERAULT
Membre



Jean-Alain STEINFELD
Membre

Le conseil d'administration

Nathalie AFONSO
Alain AMATE
Monique ARDELLIER
Josie ARGAST
Philippe BARGMAN
Pauline BAUMGARTNER
Katy BONTINCK
Jean BOUISSOU
B. CADOUX-DELACHENAL
Pierre CHAPUS
Gilles CLEMENT
Jean-Paul COMTE
Lionel DIENER
Ibra Niang FAYE

Joël FERRIER
Laurent FORGET
Alain GIRARD
François HADA
Evelyne HUSSON
Gérald HERAULT
Daniel KELLER
Nouredine LAJAAITI
Jean-Pierre LAMOTTE
Marion LAMBERT
Renaud LAMBERT
Christian MOUGIN
Michel POURAY
Nelly PROVOST

Josiane RABER
Alain ROBERT
Farida SEDRATI
Jean-Alain STEINFELD
Erick VANDENBERGHE
Sarah ZIANI

Administrateur honoraire

Jean DUBOUE
Secrétaire général d'honneur

Le CA est élu par l'Assemblée générale des adhérents et renouvelé par tiers tous les deux ans.

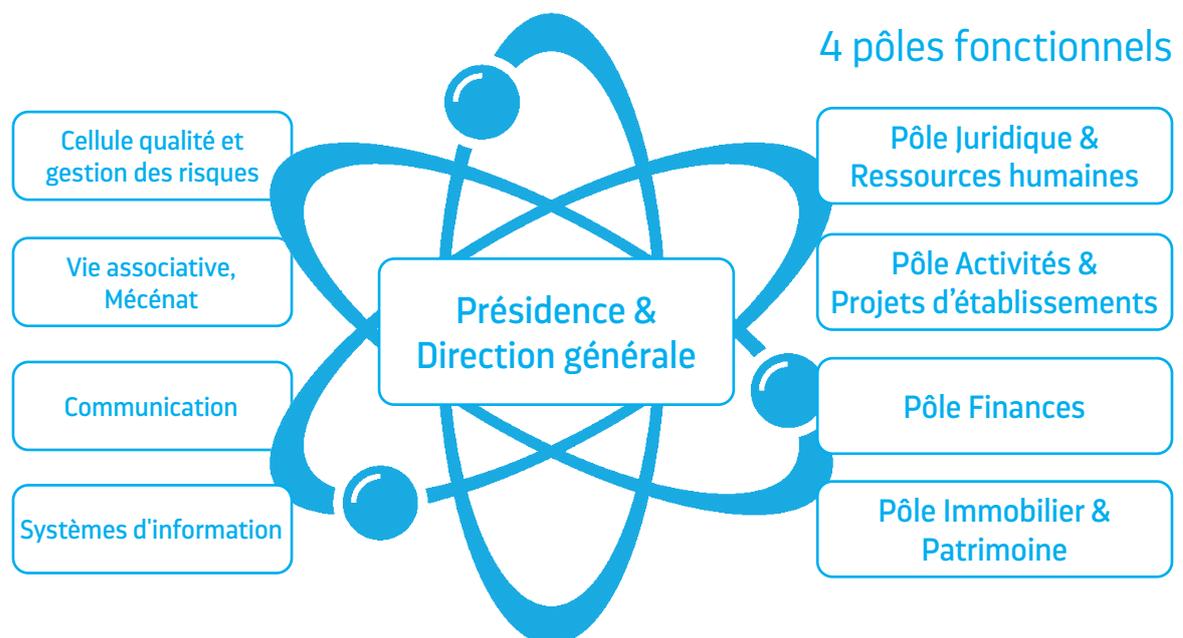


LES PROFESSIONNELS

Le siège social

Une équipe de trente personnes, répartie en **quatre pôles fonctionnels**, anime au quotidien le réseau des professionnels qui font vivre les établissements et les accompagnent dans leurs missions auprès des usagers.

Garante de la déclinaison du Projet associatif dans toutes ses dimensions, la direction générale, par délégation du Président, s'appuie sur une politique qualité mise en œuvre de manière **transversale**. En dépit de la grande diversité des interventions de l'Entraide Union, la cohérence associative s'en trouve ainsi renforcée.



57 établissements et services médico-sociaux, sociaux et sanitaires.



CMPP

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est un service médico-social qui participe à la politique de santé mentale en direction d'enfants et d'adolescents. Il assure, en ambulatoire, le dépistage des troubles, la rééducation ou la prise en charge thérapeutique afin de faciliter la réadaptation tout en favorisant le maintien dans le milieu ordinaire. Ils reçoivent des enfants et des adolescents qui présentent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychiques, psychomoteurs ou de comportement.

CMPP Ambroise Croizat
Grigny 91

CMPP Bernard Andrey
Grenoble 38

CMPP C. Claudel et J. Prévert
Saint-Denis 93

CMPP de Suresnes
Suresnes 92

CMPP de Villiers-le-Bel et Goussainville
Villiers-le-Bel et Goussainville 95

CMPP de Morsang-sur-Orge
Morsang-sur-Orge et Fleury-Merogis 91

CMPP Robert Verdier
Montgeron 91

CAMSP

Les Centres d'action médico-sociale précoce s'adressent à des enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées. Ils ont une mission de dépistage, de prévention, de rééducation, d'accompagnement des familles, et d'aide à l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle). Leur intervention précoce facilite le processus de traitement des troubles.

CAMSP de l'Albarine
Ambérieu-en-Bugey 01

CAMSP Janine Lévy
Paris 75

CAMSP Les Comptines
Saint-Denis 93

Médico-social dont handicapés

CAJ

Le Centre d'Accueil de Jour (anciennement CITL) est destiné aux personnes en situation de handicap, inaptes au travail. Il propose, à la journée, des activités culturelles, sportives, cognitives, de loisir et d'initiation au travail. L'objectif est de développer ou de maintenir la potentialité d'insertion sociale et les acquis personnels.

CAJ Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92



FOYER D'ACCUEIL

Le foyer accueille des adultes handicapés qui ne disposent pas de capacité d'autonomie suffisante pour vivre seuls en milieu ordinaire. Il met en place des actions éducatives favorisant autonomie et épanouissement.

Résidence Barbanègre
Paris 75

Foyer d'hébergement Jean Moulin
Paris 75

EANM Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92



p

EMPRO

Les Externats Médico-Professionnels ont pour but l'apprentissage professionnel ou préprofessionnel de jeunes âgés entre 14 ans et 20 ans, présentant majoritairement une déficience intellectuelle. Ils proposent un accueil à la journée, à temps complet ou à temps partiel. L'orientation en EMPro se fait sur décision de la CDAPH.

EMPro de Suresnes
Suresnes 92

EMPro Les Résonances
Saint-Cloud 92



DITEP

Le Dispositif ITEP (DITEP) est un dispositif médico-social accompagnant des jeunes souffrant de difficultés psychologiques et de troubles du comportement dont les manifestations perturbent l'accès aux apprentissages et les relations sociales.

Ce dispositif permet ainsi à des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 18 ans de bénéficier de différentes modalités d'accompagnements allant du SESSAD (suivi en ambulatoire) à un accueil à temps plein de semaine dans l'un des services de l'établissement en fonction de son âge. Le dispositif permet également de proposer des soirées d'hébergement en internat de semaine à certains jeunes et ce, en fonction des orientations de leur projet personnalisé construit avec le jeune et ses parents.

ITEP et SESSAD Clamageran
Limours et Les Ulis 91

ITEP et SESSAD Rosa Parks
Sevran 93

ITEP et SESSAD Paul Murlon
Châtillon-la-Palud 01

ITEP et SESSAD Pierre Mâle
Arnouville 95

ITEP Thérèse Hérold
Ambronay 01

ENTRAIDE EMPLOI

Le service informe, conseille et accompagne dans le cadre du maintien dans l'emploi les travailleurs handicapés. Sa mission essentielle est de prévenir, le plus en amont possible, tout risque de licenciement de salariés pour des raisons d'inaptitude au poste ou d'aggravation de l'état de santé.

Cette mission est réalisée dans le cadre du Cap emploi 75 qui regroupe l'accompagnement vers et dans l'emploi (partenariat UNIRH 75 / Entraide Union).

Entraide Emploi
Paris 75

EMP

Les Externats Médico-Pédagogiques ont pour mission d'assurer les soins, l'éducation, la socialisation, l'accompagnement vers l'autonomie et l'enseignement de jeunes présentant majoritairement une déficience intellectuelle. Ils proposent un accueil à la journée.

EMP Les Avelines
Saint-Cloud 92

EMP Pierre Huet
Colombes 92



Médico-social dont handicap

ESAT

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail est une structure de travail protégé, dans laquelle des personnes en situation de handicap exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées, et bénéficient d'un soutien médico-social et psycho-éducatif. Il a pour finalité l'autonomie et l'épanouissement de ces personnes par le travail. Anciennement dénommé Centre d'Aide par le Travail (CAT).

ESAT Camille Hermange
Nanterre 92

ESAT Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92

ESAT Jean Moulin
Paris 75

ESAT Les Ateliers Créatifs de Limeil
Limeil-Brevannes 94

ESAT Les Ateliers de Jemmapes
Paris 75

ESAT Lucie Nouet
Vélizy-Villacoublay 78

IME

Les Instituts Médico-Educatifs ont pour mission d'assurer les soins, l'éducation, la socialisation, l'accompagnement vers l'autonomie et l'enseignement de jeunes présentant majoritairement une déficience intellectuelle. Ils proposent un accueil à la journée.

IME Au Fil de l'Autre
Nanterre 92

IME Daniel Seguret
Ecouen 95

IME de Chevreuse
Chevreuse 78

IME de Saussure
Paris 75

IME Henri Wallon
Sarcelles 95

IME René Fontaine
Les Clayes-sous-Bois 78

IME Thérèse Hérold
Ambronay 01

IMP Dysphasia
Paris 75

EA

L'Entreprise Adaptée est une entreprise du milieu ordinaire de travail employant des personnes en situation de handicap reconnues « à efficacité réduite ». Ces salariés, de droit commun, peuvent ainsi exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités et sur la base d'une rémunération conforme au droit du travail.

EA Les jardins de la Sellerie
Limeil-Brevannes 94



MAS

Les Maisons d'Accueil Spécialisées reçoivent des personnes adultes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou d'un polyhandicap qui n'ont pu acquérir un minimum d'autonomie. Leur état nécessite l'intervention d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne. L'équipe apporte des soins d'hygiène, de maternage et assure la poursuite de traitements et d'activités occupationnelles ou d'éveil, tendant au maintien ou à l'amélioration des acquis, ou à prévenir une régression.

MAS Lucie Nouet
Vélizy-Villacoublay 78



SAVS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale assure le suivi des personnes résidant dans leurs propres appartements. Il offre une chance supplémentaire aux personnes prêtes à assumer une plus grande part de leur autonomie à distance des prises en charge institutionnelles plus encadrées.

SAVS Évelyne Conte
Villeneuve-la-Garenne 92

Sanitaire

HÔPITAL DE JOUR

L'hôpital de jour appartient au secteur sanitaire. Il accueille à la journée des enfants et adolescents qui présentent des troubles psychiques (psychose, autisme). Un suivi thérapeutique, éducatif et scolaire leur est proposé à temps plein ou à temps partiel, dans un objectif de soin et d'éducation et dans le cadre de la politique psychiatrique de secteur.

Hôpital de Jour Francine Klein
Paris 75



SESSAD

Le SESSAD est un service mobile intervenant sur les différents lieux de vie de l'enfant (au domicile, lieu de socialisation, lieu de scolarisation, lieu de loisirs ou de culture...) et mobilisant une équipe pluridisciplinaire (équipe médicale, thérapeutique, éducative, pédagogique et sociale). Afin de s'inscrire dans une dynamique résolument inclusive, les actions réalisées sont à la fois à destination de l'enfant et de son environnement par des actions directes auprès de l'enfant (prises en charge individuelles et/ou collectives) ou indirectes auprès de l'enfant (familles, partenaires...).

SESSAD Daniel Séguret
Villiers-le-Bel 95

SESSAD DelphiDYS
Grenoble, La Côte-St-André, Villefontaine 38

SESSAD Dysphasia
Paris 75

SESSAD Les Avelines
Nanterre 92

SESSAD Pierre Huet
Colombes 92

SESSAD René Fontaine
Les Clayes-sous-Bois 78

Protection de l'enfance

MECS

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social accueillent des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) en raison d'une défaillance de la fonction parentale prenant différentes formes, dans le cadre de la protection administrative (ou judiciaire). L'objectif est d'amener l'enfant à se reconstruire psychologiquement, en lui proposant un cadre de vie sécurisant, tout en assurant le maintien des liens avec le milieu d'origine et la famille et en aidant cette dernière à retrouver une place positive auprès de l'enfant.

MECS Le Mazel
Le Chambon-sur-Lignon 43

UPAES Vichy
Vichy 03

PFS

Le Placement familial spécialisé permet l'accueil permanent d'un enfant dans une situation de défaillance passagère ou durable de la fonction parentale, ou plus généralement dans un contexte nécessitant une suppléance familiale temporaire. L'accueil se fait de jour et de nuit, pour une durée déterminée, par un professionnel rémunéré par l'établissement. L'équipe thérapeutique, éducative et administrative du service accompagne l'enfant, sa propre famille et la famille d'accueil.

PFS Interm'Aide
Yssingeaux 43





Image lauréate du concours photo 2024 - Hôpital de jour Francine Klein (75)

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



La raison d'être d'une association comme la nôtre est d'accompagner les plus vulnérables. Toutes nos équipes, tout au long de l'année plus de 1500 femmes et hommes, se mobilisent au service des près de 6000 usagers en réalisant leur métier avec professionnalisme et sérieux.

Nous avons à cœur que ces actions soient totalement pertinentes et adaptées, qu'elles évoluent en phase avec les transformations sociétales. Pour incarner notre slogan "citoyens avant tout", au-delà d'héberger, de soigner, d'enseigner, d'offrir une activité professionnelle... nous sommes aux côtés des personnes accompagnées pour qu'elles se sentent totalement actrices de leur vie dans une société en mouvement.

Toutes les sociétés bougent, en raison des révolutions technologiques et de l'urgence climatique qui accentuent les inégalités sociales et clivent les positions, la nôtre se transforme à grande vitesse. Nos secteurs d'intervention n'échappent pas à ce mouvement systémique. J'y vois une opportunité de changer de regard sur nos métiers et notre rôle. Puisque nous savons désormais que nous sommes tous vulnérables, puisque l'homme ne peut plus avoir une vision autocentrée de sa place dans le monde, les messages d'inclusion et de solidarité me semblent aller de soi.

Cette année, notre institution elle-même a eu la preuve de cette vulnérabilité : nous avons subi une cyberattaque massive. Cette nouvelle forme de violence, bien que virtuelle, déstabilise les organisations qui les subissent et a surtout un impact bien réel sur les hommes et les femmes qui doivent rétablir la situation pendant des jours, des semaines, des mois. J'en profite ici pour renouveler mes remerciements à celles et ceux qui ont œuvré à en limiter les effets sur nos métiers.

C'est donc chacun à notre place - bénévoles, salariés, usagers, familles, partenaires, financeurs - que nous devons agir ensemble, pas à côté. En changeant de paradigme puisque nous avons conscience aujourd'hui qu'il n'y a pas les fragiles et les autres. Nous sommes une société d'être vivants interconnectés avec leurs forces et leurs faiblesses qui ne survivra qu'unie et solidaire.

Annabelle Zimmermann

Effectif total : **1443** salariés

Liés par un CDD ou un CDI* à temps plein ou à temps partiel

Catégorie socio-professionnelle	Hommes	Femmes
Cadres	5%	16%
Administratifs	1%	8%
Educatif et social	13%	30%
Médical et paramédical	1%	10%
Service généraux	8%	8%

67 salariés en situation de handicap

72% de femmes
28% d'hommes

199 stagiaires

(*) **1314** CDI. Chiffres au 31 décembre 2023

38%
des collaborateurs ont de 1 à 5 ans d'ancienneté

15%
des collaborateurs ont de 6 à 10 ans d'ancienneté

11%
des collaborateurs ont plus de 20 ans d'ancienneté

17% des collaborateurs ont moins de **30 ans**

33% des collaborateurs ont entre **31 et 45 ans**

50% des collaborateurs ont plus de **45 ans**

Depuis plusieurs années l'association se trouve confrontée à l'inversion de la pyramide des âges, qui s'accroît.



FORMATION PROFESSIONNELLE

477 219€

formation continue.

635 279€

actions de formation tous dispositifs OPCO confondus.

390 981€

supplémentaires consacrés à la formation hors plan de formation.

687

salariés formés au cours de l'année 2023 contre 1126 en 2022.



Prime de partage de la valeur

526 846€

bénéficiant à tous les salariés de l'association.

Prime exceptionnelle

612 636€

bénéficiant aux salariés non éligibles aux mesures Laforcade/Séguir

Une politique attentive contre toute forme de harcèlement

Un **protocole de prévention et de lutte** contre leur harcèlement prévoit la mise en œuvre d'une procédure d'enquête menée **conjointement** entre l'association et les représentants du personnel.

Un réseau de **référénts** en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes :

- 👉 2 référénts centraux (CSSCT)
- 👉 1 référént employeur (siège pôle JRH)
- 👉 1 référént dans chaque CSE local

Elections professionnelles

Audience électorales

71%

Négociations salariales

L'année 2023 a été marquée par de nombreuses négociations, en lien avec les **élections professionnelles et les mesures salariales annuelles**. Dans ce cadre, il y eut **13 réunions** avec les organisations syndicales regroupant les **NAO et les intersyndicales**.

Quant au **CSEC**, il a été réuni **6 fois** en 2023.

Représentativité

FO : 54,5%

CGT : 25,5%

CFDT : 15%

CFTC : 2,7%

SUD : 2%

Egalité femmes-hommes

79/100



LE BILAN FINANCIER

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF EN K€	2023	2022
Actif immobilisé	57 801	51 433
Stocks et en cours	15	88
Créances	16 022	11 689
Trésorerie	36 924	50 093
Charges constatées d'avance	488	450
TOTAL GÉNÉRAL	111 250	113 753

PASSIF EN K€	2023	2022
Fonds propres	61 323	61 602
Provisions/Fonds dédiés	20 832	21 551
Emprunts	10 283	11 794
Dettes	18 462	17 566
Produits constatés d'avance	351	1 239
TOTAL GÉNÉRAL	111 250	113 753

COMPTE RÉSULTAT

EN K€	2023	2022
Résultat d'exploitation	-855	-1 250
Résultat financier	745	337
Résultat exceptionnel	296	499
Impôts sur les bénéfices	-103	-60
RÉSULTAT NET COMPTABLE	83	-474

Résultat effectif global
486 535€

APPROCHE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

EN K€	2023	2022
Fonds de roulement	36 751	45 949
Besoin en fonds de roulement	752	-3 527
Trésorerie nette	35 999	49 476

RÉSULTATS EFFECTIFS GLOBAUX EN €

Hôpital de jour	-95 952
CPOM Ain	45 814
CPOM Isère	84 707
Établissements hors CPOM	-909 474
Établissements en gestion propre	38 330

RÉSULTATS EFFECTIFS GLOBAUX EN €

ARS Île-de-France	2 191 819
ARS IDF - Activités commerciales	-597 294
DASES Paris	-185 220
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 92	-86 195
TOTAL CPOM ÎLE-DE-FRANCE	1 323 110



Les chiffres clés de l'année 2023



POINT DE VUE DE LA TRÉSORIÈRE

L'année 2023, dans la continuité de 2022, reste marquée par un contexte difficile limitant les marges de manœuvre.

Ainsi l'inflation a pesé sur tous les postes et particulièrement sur les coûts des énergies et de l'alimentation en croissance significative. De même, les tensions sur les recrutements demeurent et complexifient l'organisation des activités.

Les produits des tiers financeurs et le chiffre d'affaires ont progressé de 5% soit +4,7 M€ en 2023 (100,9 M€ contre 96,2 M€) mais, comme en 2022,

il faut noter que l'accompagnement des conseils départementaux pour les secteurs relevant de leurs compétences ne permet pas de faire face à la progression des charges.

Dans ce contexte, le résultat net comptable s'établit à 83 K€ contre -474 K€ en 2022.

Après prise en compte des reprises de résultats antérieurs et de diverses neutralisations pour +403 K€ le résultat effectif global s'élève à +486 K€ contre +530 K€ en 2022.

Nelly Provost



LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

5824 personnes ont été accompagnées par les établissements et services de l'Entraide Union en 2022



66%
d'hommes

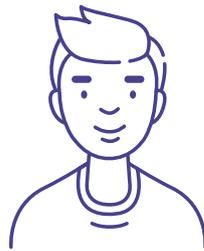


34%
de femmes

Répartition par âge



13,2%
ont moins de 6 ans



72%
entre 6 et 20 ans



13,1%
entre 21 et 59 ans



0,7%
ont plus de 60 ans

Répartition par déficience/difficulté principale

20%



Déficience
intellectuelle

16%



Troubles
psychiques

14%



Autisme et
autres TED*

11%



Troubles du
comportement

17%



Troubles des
apprentissages

6,5%



Handicaps
sensoriels

13,5%



Difficultés
sociales

2%

Déficiences métaboliques
Déficiences motrices
Cérébro lésions
Polyhandicap



137 418 | **358 423**
actes | journées

817 nouvelles personnes ont été accueillies dans les établissements et services de l'Entraide Union.

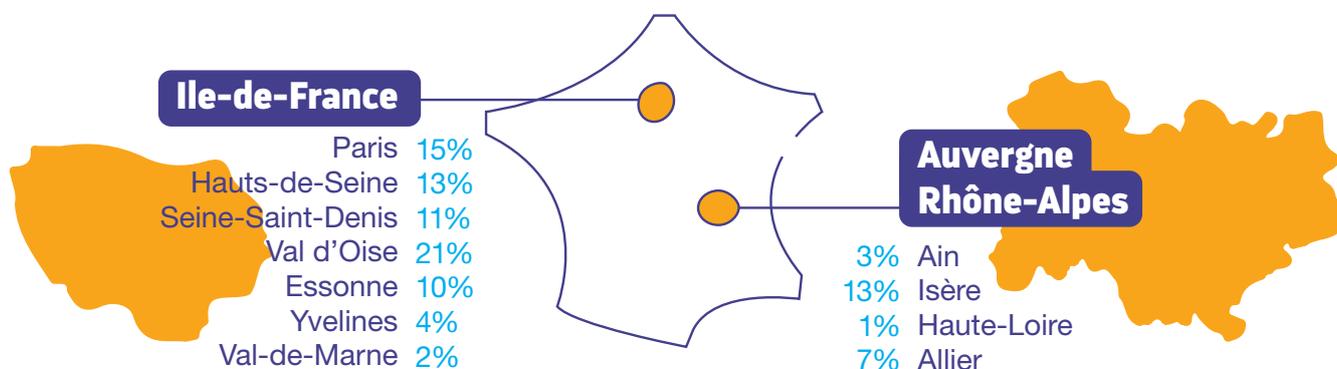
L'association a accompagné la sortie et l'orientation de **808** personnes dans l'année (hors file active).

Comment adaptons-nous nos réponses ?

L'Entraide Union décline ses interventions pour adapter ses réponses aux besoins des personnes accompagnées :

- ▶ Le diagnostic, la prévention et les soins précoces concernent plus de **3400 jeunes enfants** dans les CAMSP, CMPP et à l'Hôpital de Jour,
- ▶ La scolarisation au sein des structures ou son accompagnement en milieu dit « ordinaire » concerne **1200 enfants et adolescents** dans les IME, EMP, EMPPro, ITEP et SESSAD,
- ▶ Plus de **1200 jeunes** sont scolarisés dans les structures en unité d'enseignement interne ou externe ou en milieu ordinaire,
- ▶ Plus de **150 jeunes** bénéficient d'une formation professionnelle ou préprofessionnelle au sein des EMPPro et de certains ITEP et IME,
- ▶ Plus de **190 adultes** ont été hébergés au sein des foyers et de la MAS,
- ▶ Environ **400 enfants et adolescents** ont été hébergés, dans le cadre de la protection de l'enfance mais également dans certains IME et ITEP,
- ▶ L'insertion par le travail et le maintien dans l'emploi concernent plus de **1200 personnes**, travaillant au sein des ESAT ou accompagnées par le Cap Emploi (partenariat UNIRH75 / Entraide Union).

Où nos usagers sont-ils accompagnés ?



LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

La prévention et l'accompagnement des situations complexes

180 déclarations d'évènements indésirables et signalements aux autorités compétentes en 2023

- ✓ 89 évènements indésirables graves (EIG)
- ✓ 5 évènements indésirables graves associés aux soins
- ✓ 70 informations préoccupantes
- ✓ 16 signalements

Commentaires : la structuration des réponses et l'amélioration de la qualité des accompagnements dans les établissements se poursuit en 2023. Un groupe de réflexion est mis en œuvre, à ce titre, pour mieux appréhender l'analyse de ces données. Ce groupe peut notamment s'appuyer sur les outils et accompagnements proposés par la STARAQS (Structure d'Appui Régionale à la Qualité des Soins et à la sécurité des patients) dont les missions de conseil, d'expertise et d'appui méthodologique aux professionnels favorisent la gestion des EIG ainsi que la définition d'actions d'amélioration à mettre en œuvre.



Les mobilisations de la cellule inter-établissements de prévention et d'accompagnement des situations complexes de septembre 2022 à décembre 2023 :

- ✓ Nombre de situations traitées : 24
- ✓ Nombre d'ESMS concernés : 13
- ✓ Profils des personnes accompagnées : féminin 7, masculin 17, moyenne d'âge : 14,7 ans
- ✓ Problématiques identifiées : comportements problèmes, comportements défis, demande d'orientation (recherche d'établissements adaptés aux problématiques), tiers auprès de l'entourage (risque de rupture de parcours avec l'ESMS), demandes d'évaluations diagnostiques, VIAS et agressions sexuelles (préventions et plans d'accompagnement), soutien socio-administratif (démarches de régularisation...)
- ✓ Rencontres entre les ESMS en demande et la cellule : 78 professionnels, 30 échanges préparatoires, 15 rencontres d'équipes
- ✓ Mobilisation des professionnels volontaires : 15 professionnels volontaires, 8 temps d'échanges pour formuler des préconisations
- ✓ Actions mises en œuvre : 56 actions préconisées pour 49 actions mises en œuvre

Commentaires : la cellule inter-établissements poursuit sa montée en charge en bénéficiant du partage d'expérience de ses membres, de la collecte d'outils d'accompagnements et d'un réseau de partenaires qui s'étoffe avec les situations rencontrées.

Les micro-formations de la cellule qualité et gestion des risques et du pôle APE en 2023

Initiées en janvier 2023, la cellule qualité et gestion des risques et le pôle APE proposent des micro-formations sur un ensemble de thématiques transversales liées aux enjeux de l'accompagne-



ment des usagers. Ces temps d'échange sont **destinés aux directeurs, directeurs adjoints, cadres de santé et chefs de service des établissements** ainsi qu'à tout professionnel dont la participation est évaluée comme pertinente par les directions.

- ④ 6 thématiques ont cumulé 121 participations de janvier à novembre 2023 :
 - > **Les événements indésirables (EIG ; EIGS)**
 - > **Les violences et troubles du comportement**
 - > **L'enfance en danger**
 - > **La vie affective et sexuelle**
 - > **Les majeurs vulnérables**
 - > **Les consommations à risque et les addictions**
- ④ 6 supports sont à disposition des professionnels sur l'espace intranet de l'association

Imago-DU : les indicateurs de déploiement en 2023

Présentation du rôle et des missions de chacun



Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité et de la sécurisation des données, l'Entraide Union met à disposition un outil informatisé de gestion des dossiers informatisés des personnes accompagnées.

Pour cela, le Pôle APE accompagne les ESMS dans son déploiement. Celui-ci s'organise sur plusieurs niveaux et se réalise localement, au sein même de la structure, par la direction et par un pilote "Imago DU".

-  **Le/la pilote**, en lien avec la direction de l'ESMS et le siège, assure le déploiement d'Imago DU au sein de sa structure. Il/elle impulse la démarche dans sa globalité et s'assure de la mise en cohérence des pratiques professionnelles. Il/elle crée les accès et assure le suivi des comptes professionnels. Il/elle identifie les référents : administratif, accompagnement et médical.
-  **Les référents administratifs** ont pour rôle l'aide à la prise en main sur la partie administrative du logiciel (création d'un dossier et mise à jour du parcours, renseignements et suivis des éléments administratifs, enregistrement et suivi des données de communication, mise à jour du parcours...).
-  **Les référents accompagnements** ont le même rôle mais pour tout ce qui concerne les éléments liés à la mise en œuvre et au suivi du projet personnalisé (journal de bord, comptes-rendus, planning d'activité, événements indésirables...).
-  **Les référents médicaux** ont pour rôle l'aide à la prise en main sur la partie médicale du logiciel (utilisation du DMP, transmissions ciblées et prescriptions...).

Tous participent à la réflexion sur l'utilisation du logiciel au sein de l'établissement, sur les bonnes pratiques à adopter et sur les freins techniques éventuels avec l'aide du siège (pôle APE).

Nombre de formations : 8 jours de formation au total pour les référents, pilotes, directeurs et siège dont 2 jours de formation en janvier 2023, 4 jours de formation en février 2023, 2 jours de formations en novembre 2023.

Nombre de comptes utilisateurs

1369 professionnels en interne à l'Entraide ont un compte imago et 26 professionnels externes ont un compte imago.

LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

La dynamique de développement

Le développement au sein de l'association a été poursuivi cette année dans la continuité des actions lancées les années précédentes. La mobilisation de l'ensemble des acteurs (structures, siège et partenaires) a permis une démultiplication des projets et initiatives en faveur des personnes accueillies et accompagnées.

- 13 dossiers de projet ont été constitués en réponse à des appels à projets, appels à manifestation d'intérêt et appels d'offres (AAP/AMI/ADO). 10 projets ont été portés sur 5 départements de l'Île-de-France et 2 projets couvrant le territoire national.
- 5 projets ont été soutenus et financés par le dispositif d'appui aux projets internes de développement (DAPID).
- 2 projets d'extension développés hors AAP/AMI/ADO.



Le développement de l'ensemble de ces projets vise à adapter et améliorer l'accompagnement au bénéfice des usagers. En dehors des 5 projets financés par le **DAPID**, le développement de ces projets a permis le financement de :

- la création d'un dispositif d'autorégulation (DAR) porté par le **SESSAD Pierre Huet** en partenariat avec l'école Buffon à Colombes, ouvert en octobre 2023 ;
- la création d'une unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA) portée par l'**EMP Pierre Huet** en partenariat avec l'école Joliot Curie à Gennevilliers, ouverte en octobre 2023 ;
- la phase de généralisation du logiciel de gestion des données de l'utilisateur IMAGO-DU, entamée en 2023 ;
- l'extension du **CMPP de Morsang-sur-Orge**, mise en œuvre à partir de début 2024 ;
- l'extension de 5 places de l'**IME René Fontaine**, mise en œuvre à partir de mai 2024 ;
- l'extension du **CMPP de Villiers-le-Bel**, mise en œuvre à partir de septembre 2024 ;
- l'exploitation de deux espaces de restauration commerciale au sein du parc des Chante-raines à Villeneuve-la-Garenne par l'**ESAT Evelyne Conte**, mise en œuvre en 2024.



La révision des outils vecteurs de participation sociale au sein des ESSM

Quand le cadre réglementaire vient fixer les modalités des personnes accompagnées : 2023, vers un regard encore plus vaste sur le fonctionnement de la structure et une place accrue de leur parole.

- * **2022** : 20 ans de la loi du 2 janvier 2002 (dite loi 2002-2) rénovant l'action sociale et médico-sociale!
- * **2023** : mise en œuvre des différents décrets réaffirmant la place prépondérante des personnes dans le parcours d'accompagnement.
 - > le rôle du CVS est renforcé
 - > les modalités de représentation au sein des ESAT sont diversifiées.

Ainsi, tout au long de l'année, les différents outils visant à favoriser la démarche participative des personnes accompagnées ont été révisés dans cette dynamique :

19 de ces outils révisés et présentés au bureau associatif :

- 📖 2 Livrets d'accueils revus et adaptés au public accueilli,
- 📖 9 Règlements de fonctionnement,
- 📖 8 Projets d'établissements.

35 de ces outils en cours de travail par les équipes et les personnes accompagnées :

- 📖 10 Livrets d'accueil en cours d'élaboration,
- 📖 10 Règlement de fonctionnement en révision,
- 📖 15 Projets d'établissement en cours d'élaboration ou de rédaction.

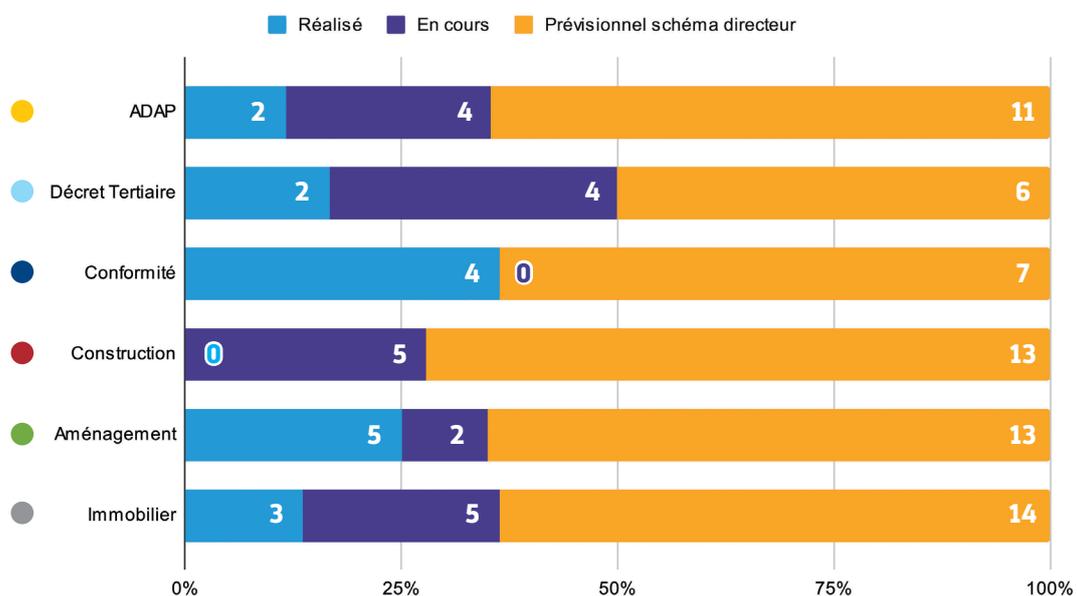


Point d'étape pour la 1^{ère} année du schéma directeur 2023-2027

Les chiffres 2023 montrent le bon démarrage des projets architecturaux et immobiliers fléchés dans le planning du schéma directeur immobilier. Néanmoins ce bel élan doit s'accompagner d'un regain de vigilance pour les prochaines années car le contexte économique actuel est tendu et le secteur de la construction est durablement impacté.

La mission du pôle immobilier et patrimoine est de poursuivre le pilotage et l'accompagnement des projets sur le plan du développement mais aussi sur des enjeux nationaux tel que l'ADAP avec sa concrétisation pour l'année 2024 ou encore le décret tertiaire dont les premiers objectifs prévus en 2030 doivent d'ores et déjà être pris en compte dans l'ensemble des projets. Les adaptations du bâtiment liées aux nouvelles pratiques et aux évolutions des prises en charge se traduisent également dans des projets d'aménagements intérieurs qu'il faut mettre en œuvre et planifier dans le temps.

Le schéma directeur a le mérite d'identifier et de hiérarchiser pour les 5 prochaines années les projets nécessaires pour nos établissements. Et c'est le travail collaboratif siège / établissements / financeurs / politiques qui permettra de les faire émerger.



- ADAP : Agenda De mise en Accessibilité Programmée des bâtiments recevant du public. Il est prévu pour la période 2015 - 2024
- Décret tertiaire : loi imposant aux établissements de plus de 1000m² des réductions énergétiques pour 2030, 2040 et 2050
- Conformité : item regroupant l'ensemble des conformités techniques du bâtiment comme l'électricité, le chauffage, la sécurité incendie ou encore l'enveloppe structurelle du bâtiment
- Construction : extension ou création de construction
- Aménagement : travaux liés à des modifications de cloisonnement et /ou modification d'espaces intérieurs
- Immobilier : ensemble des pratiques liées a des transactions immobilières (acquisition, vente), à la gestion des baux ou à la recherche de locaux



Focus projet immobilier

Le Grand « Pari(s) » du nouveau siècle !

C'est au pied de la gare du RER B Arcueil Cachan et de la future gare de la ligne 15 que le siège de notre association a élu son nouveau domicile.

Elle a fait le choix de la modernité en investissant dans un immeuble neuf doté de toutes les qualités environnementales en vigueur et pour son projet d'aménagement intérieur, d'avoir intégré les toutes nouvelles modalités de travail.

Le résultat est à la hauteur des ambitions du cahier des charges établi par nos représentants des équipes siège / établissements / administrateurs : 1200m² de bureaux sur 3 niveaux comprenant 5 salles de réunion, des espaces modulables, des espaces de travail dédiés pour les temps visio, des lieux aménagés pour le travail en individuel ou collectif, sans oublier des espaces extérieurs à chaque niveau et des places de stationnement avec bornes de recharge électrique. Une attention particulière a été donnée au traitement du mobilier et des revêtements afin d'obtenir une ambiance naturelle et intemporelle.



Focus projet de construction

Contrat VEFA signé pour l'IME SESSAD Daniel Seguret à Ecouen

C'est juste avant la fin d'année que la signature du contrat VEFA a eu lieu avec l'entreprise Link City pour la réalisation de la construction des futurs **IME et SESSAD Daniel Séguret** regroupés en un seul lieu à Ecouen. Sur un terrain de 8000m², le futur bâtiment se déploiera sur une surface de 3000m² dédiée à l'accompagnement des enfants et adolescents souffrant de troubles autistiques.



Ce beau projet va pouvoir enfin se concrétiser grâce à la ténacité de l'ensemble de nos équipes en interne et de nos partenaires politiques, financeurs et immobiliers dont le soutien est resté sans faille toutes ces années.

Depuis l'élaboration du programme jusqu'à sa conception et réalisation, l'ambition de ce projet est d'intégrer et d'interroger les pratiques architecturales, techniques et pédagogiques et leur traduction spatiale pour une prise en charge et un accompagnement adaptés au public accueilli.

Tous les espaces, le choix des matériaux, les techniques employées, l'étude de la lumière et des vues, le parcours et les circulations depuis l'entrée du bâtiment jusqu'aux différents lieux de prise en charge, tous ces espaces ont été pensés et conçus pour répondre aux objectifs d'acquisition de l'autonomie, de l'apprentissage, du soin et du bien-être des enfants qui y seront accueillis. Rendez-vous tous à la rentrée 2025 pour la future inauguration !

ACTUALITÉ DE LA DÉMARCHE QUALITÉ ASSOCIATIVE

L'année 2023 a été en grande partie consacrée à la préparation des évaluations selon le nouveau dispositif d'évaluation : information sur le nouveau dispositif, mise à disposition d'outils, accompagnement de la préparation des équipes à l'évaluation et accompagnement des auto-évaluations.

5 évaluations ont eu lieu en 2023 selon ce nouveau dispositif et 25 sont programmées en 2024.

La démarche d'évaluation est une opportunité dont nous devons nous saisir car elle permet de **valoriser les bonnes pratiques professionnelles** et d'identifier des pistes de progrès, par l'apport d'un regard extérieur (les évaluateurs) et par une analyse croisée :

- 👉 du recueil de l'expérience de personnes accompagnées,
- 👉 de l'évaluation des pratiques mises en œuvre par les professionnels
- 👉 et de la dynamique impulsée par la direction.

Elle contribue ainsi à **renforcer la dynamique qualité** dans l'objectif d'améliorer l'accompagnement des personnes et représente également un **outil de dialogue régulier avec les financeurs**.

Les premiers résultats des évaluations réalisées en 2023 ont mis l'accent sur la nécessité :

- ➔ d'accélérer la formalisation des pratiques professionnelles afin d'encadrer et sécuriser l'exercice professionnel et de pérenniser les bonnes pratiques
- ➔ de poursuivre le travail engagé au niveau associatif sur la gestion des événements indésirables, plaintes et réclamations.

Focus sur le référentiel d'évaluation

La bientraitance et l'éthique, présents dans l'ensemble des chapitres, constituent le fondement de toutes les bonnes pratiques professionnelles. La bientraitance s'appuie sur le questionnement éthique qui traverse la pratique professionnelle et implique une approche globale et personnalisée de l'accompagnement des personnes, qui va au-delà de la simple absence de maltraitance. La démarche qualité en est le vecteur et notre politique qualité et gestion des risques associative encadre sa mise en œuvre.

Le référentiel s'adapte à l'établissement/service au travers de son numéro de Finess et ses critères d'évaluation sont centrés autour de 4 valeurs qui s'intègrent dans les grands axes de notre Projet associatif 2020-2024 :

- ➔ Le pouvoir d'agir de la personne
- ➔ Le respect des droits fondamentaux
- ➔ L'approche inclusive des accompagnements
- ➔ La réflexion éthique des professionnels.



9 thématiques y sont abordées et traitées lors de la visite d'évaluation au sein de l'établissement/ service (entretiens, phases d'observation, consultation documentaire) :

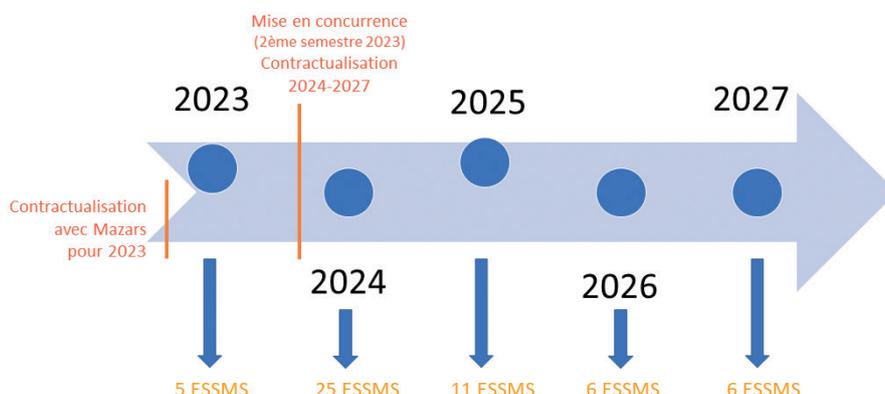


Certains critères sont identifiés comme « impératifs » (au nombre de 18 sur 157 critères au total), le niveau d'exigence attendu est plus important, et portent sur :

- ⊕ Le respect des droits et libertés
- ⊕ La liberté d'aller et venir
- ⊕ Le respect de la dignité et l'intégrité
- ⊕ Le respect de la liberté d'opinion, des croyances et de la vie spirituelle
- ⊕ Le droit à l'image
- ⊕ La confidentialité et la protection des informations
- ⊕ La gestion des risques de maltraitance et de violence
- ⊕ Les plaintes et réclamations
- ⊕ Les événements indésirables
- ⊕ La gestion de crise et la continuité de l'activité
- ⊕ La sécurisation du circuit du médicament.

Pour ces critères, s'ils n'obtiennent pas la cotation de 4 correspondant à un "niveau attendu tout à fait satisfaisant", un plan d'actions d'amélioration devra immédiatement être formalisé suite à l'évaluation et transmis à la tutelle avec le rapport d'évaluation.

Le calendrier pour l'Entraide Union



LA DÉCLINAISON DU PROJET ASSOCIATIF





Contribuer aux objectifs du développement durable

De par notre “cœur de métier” nous contribuons naturellement par nos actions à 3 des 17 objectifs de développement durable : n°3 « bonne santé et bien-être », n°4 « éducation de qualité », n°10 « inégalités réduites ».



Nos établissements vont au-delà en continuant de développer des initiatives écocitoyennes permettant de répondre notamment à l'objectif n°12 “consommation et production durable et responsable” : utilisation de composteurs, tri sélectif, réduction des déchets, collecte de bouchons en plastiques en vue de leur recyclage, sensibilisation à la lutte contre le gaspillage, au réemploi et au recyclage et à une consommation raisonnée de l'eau et de l'électricité...

La **consommation responsable** consiste à donner un sens éthique et une utilité sociale à l'acte d'achat tandis que la **consommation durable** se concentre sur la préservation des ressources et de notre environnement. Usuellement, cela se matérialise sous trois dimensions qui s'appliquent autant aux particuliers qu'aux organisations :

Mieux acheter : acheter des produits plus écologiques, favoriser les circuits courts, etc. ;

Mieux consommer : moins gaspiller, mieux cerner ses besoins, etc. ;

Mieux jeter : repenser la fin de vie des produits avec le recyclage, le réemploi, l'occasion, etc.

Dans les rapports d'activité 2021 et 2022 nous avons mis l'accent sur les démarches en lien avec le développement de la sensibilité écologique des usagers et salariés, et la prolongation de la durée de vie des produits (réemploi, recyclage, etc...).

Cette année nous souhaitons valoriser les initiatives en matière de « **mieux acheter** ». Et d'ailleurs, les achats responsables sont également une réponse aux budgets contraints.

Au niveau associatif, nous adhérons à la **centrale de référencement Unadère** qui propose un large choix de fournisseurs dont les prix sont négociés au niveau national et qui est engagée dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (**RSE**). Les achats des établissements se font prioritairement via cette centrale d'achats.

Les **CMPP de l'Essonne** se sont engagés à valoriser les **circuits courts** et la proximité géographique pour les prestataires de services (déménagement/maintenance technique, etc.) et à prioriser les structures sociales et solidaires (ESAT/entreprise adaptée, etc.). Ils se sont également engagés à limiter autant que possible leur impact environnemental en matière d'utilisation des ressources.



A titre d'exemples, les 3 CMPP font appel à :

- ✚ une entreprise de la ville, pour le gros œuvre et la maintenance technique ;
- ✚ l'association "Abeilles Aide et Entraide", située à proximité des établissements et dont une des missions est l'insertion par l'emploi, pour la manutention et les petits travaux ;
- ✚ un ESAT de proximité pour les repas lors d'événements.



Les établissements du **Complexe Evelyne Conte** utilisent des machines électriques sur certains chantiers espaces verts et des produits ménagers éco responsables en entretien des locaux.

Les **foyers de vie et d'hébergement Barbanègre** ont remplacé les néons et lampes consommatrices d'énergie par des éclairages LED dans les salles communes et le Hall d'entrée, et ont baissé la température des locaux d'un degré.

L'**EMPro de Suresnes** n'utilise aucun produit chimique ni pesticide pour l'entretien de ses espaces verts, favorise les circuits courts et met en place des végétaux ne nécessitant pas d'arrosage artificiel, l'arrosage naturel étant suffisant.

L'**ESAT Lucie Nouet** est attentif, lors de ses achats, à sélectionner des fournisseurs éco labellisés, adhérant au Global Compact (les 10 engagements de l'ONU concernant les droits de l'Homme, l'environnement, les normes de travail et la lutte contre la corruption) et des fabricants engagés dans une démarche "Cradle to Cradle" qui définit et favorise le développement de produits upcyclables.

L'**ESAT Les ateliers de Jemmapes** est sous traitant pour le projet "Petit geste, joli soutien" d'ETAM lingerie. Les travailleurs de l'ESAT trient, lavent et conditionnent les soutiens-gorge de seconde main collectés en magasins (France, Espagne et Belgique) en vue d'être recyclés ou donnés aux associations partenaires du groupe pour les femmes isolées ou revendus en boutiques.



L'évolution du Conseil de la Vie Sociale au sein de l'Entraide Union en 2023

La participation et la représentation des personnes accompagnées sont au cœur du projet associatif de l'Entraide Union. La devise de notre association est "citoyens avant tout". Le CVS et les autres formes de participation de l'utilisateur favorisent ce rôle citoyen des personnes accompagnées au sein des ESMS dans lesquels ils sont partie prenante.

Une évolution réglementaire du CVS

2023 a été la première année de tenue des CVS sous leur nouvelle forme ; en effet, le décret du 25 avril 2022 portant modification du CVS a renforcé le fonctionnement ainsi que la composition du CVS. Il a instauré de nouvelles obligations : élaboration d'un rapport d'activité du CVS et consultation du CVS sur de nouvelles questions intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.

- ✔ La composition du CVS s'élargit et permet la participation de représentants externes et de représentants de l'équipe soignante.
- ✔ La consultation du CVS devient obligatoire sur de nouvelles questions intéressant le fonctionnement de l'établissement : les droits et libertés des personnes accompagnées, les prestations proposées par la structure, l'élaboration ou la révision du projet d'établissement ou de service et la procédure d'évaluation de l'établissement ou du service.
- ✔ Les CVS devront désormais élaborer un rapport d'activité annuel.

L'accompagnement des structures

Afin d'accompagner ces changements et harmoniser les outils à destination des CVS, l'Entraide Union a mis à disposition des ressources documentaires favorisant la compréhension des enjeux liés à la participation des personnes et la mise en œuvre des évolutions réglementaires (trames de règlement intérieur, rapport d'activité, compte-rendu de réunion, etc.).

34 ESMS représentés dans des CVS
Près de 300 participants, dont 2/3 de représentants de personnes accompagnées.

Profitant de l'évolution du conseil, plusieurs structures de l'Entraide Union ont procédé en 2023 au renouvellement des membres et / ou à l'actualisation du règlement intérieur du CVS telles que :

- ✔ L'**EMPRO de Suresnes** : pour l'organisation en "conditions réelles" des élections, la mairie de Suresnes a mis à disposition de l'établissement du matériel de vote.
- ✔ Le CVS du **complexe Evelyne Conte / ESAT Camille Hermange** : dans le cadre des travaux pour l'amélioration de l'expression des usagers au sein des conseils de vie sociale (CVS) du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie des Hauts-de-Seine (CDCA 92), les membres nouvellement élus souhaitent participer à ce collectif et apporter leurs idées et partager leurs expériences en la matière.
- ✔ La **MAS Lucie Nouet** : profitant de l'évolution réglementaire du CVS, les membres du CVS ont mis à jour le règlement intérieur du CVS qui a été validé en instance associative.



Un rapport d'activité consolidé des CVS

Les CVS établissent désormais un rapport d'activité annuel. Ce rapport revient sur les grands travaux de l'année et concerne l'ensemble des structures soumises au CVS. L'Entraide Union élabore pour la première fois cette année un rapport annuel consolidé de l'ensemble des CVS présenté à une commission associative dédiée aux outils de la loi de 2002.

L'ensemble de ces actions associatives réalisées en 2023 et relatives au CVS s'inscrit dans une démarche globale et inclusive favorisant la participation des personnes accompagnées en déclinaison du projet associatif.



Accord mobilité durable, l'Entraide Union un employeur responsable

Dans le cadre de cet accord, l'association et les représentants des organisations syndicales représentatives ont convenu de mettre en place des **mesures concrètes** afin de promouvoir des **moyens de transport plus écologiques**.

Gagner du temps, de l'argent tout en préservant sa santé : l'accord mobilité durable relève le défi ! Rétroactif au 1er août 2022, cet accord prévoit le versement d'une **allocation mensuelle forfaitaire** à tout salarié qui, pour se rendre sur son lieu de travail, privilégie les moyens de déplacement alternatifs qui favorisent la mobilité douce.

Parmi eux, le **vélo**, les **engins de déplacement électriques** (trottinettes et assimilés), le **véhicule électrique** ou encore le **covoiturage**. Afin de s'adapter aux pratiques multimodales, le montant de l'allocation mensuelle peut se cumuler avec le **remboursement au titre des frais de transport public** dans la limite des plafonds fixés par les textes.

La responsabilité sociétale est un axe majeur de projet associatif de l'Entraide Union. Notre association se félicite de mettre en œuvre des mesures incitatives aux modes de transports moins polluants, sous l'impulsion et en concertation avec ses partenaires sociaux.



CPOM : la contractualisation avec nos financeurs, un enjeu au coeur de notre responsabilité sociale

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) permet de s'entendre avec les pouvoirs publics sur des financements inscrits dans la durée (pilier économique de la responsabilité sociale) et d'objectifs partagés (pilier social de la responsabilité sociale).

Outre les **objectifs partagés** et le **financement pluriannuel**, le CPOM repose sur un **pilotage par l'activité**, ce qui signifie que cette dernière devient l'indicateur principal du dialogue de gestion duquel dépend d'éventuels ajustements budgétaires ponctuels ou définitifs.

Le CPOM se compose d'un socle et d'annexes (périmètre, objectifs, budget, cibles activités, projets). Pour l'Entraide Union, cela implique :

- ▶ de poursuivre l'amélioration du suivi de l'activité en s'appuyant notamment sur le déploiement du dossier unique de l'utilisateur, Imago-DU ;
- ▶ d'identifier des solutions pour les structures actuellement en sous-activité.

En 2023, un nouveau CPOM a été mis en place pour nos **43 établissements médico-sociaux d'Ile-de-France**. Les financeurs (l'ARS Ile de France, les Conseils départementaux des Hauts de Seine et de Seine Saint Denis, la Ville de Paris) et l'Entraide Union ont négocié 12 objectifs et 45 engagements, chacun associés à un périmètre, un indicateur et une cible.

Ils concernent tant l'accompagnement des usagers, que la politique RH, comptable et immobilière. Pour faciliter leur suivi, l'Entraide Union s'est attachée à **négoier des indicateurs CPOM en cohérence avec ceux de l'ANAP et ceux utilisés en interne par l'association**.

L'Entraide Union est signataire de **deux autres CPOM médico-sociaux**, un pour les établissements de l'**Ain** (2020-2024) et un pour ceux de l'**Isère** (2022-2026). L'**hôpital de jour Francine Klein** dispose quant à

lui d'un **CPOM sanitaire** (2018-2023). Il est aussi question à terme de négocier des CPOM avec nos partenaires financeurs dans le champ de la protection de l'enfance.



Nous nous réjouissons de la généralisation de ces contrats qui nous offrent une **visibilité pluriannuelle**, une **sécurisation de nos financements** et qui confirment la **cohérence de notre action avec les orientations des politiques publiques**.



Quand les ESAT se veulent davantage inclusifs...

Ces dernières années, le cadre réglementaire des activités des ESAT a évolué. La loi N°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi est venue compléter leur environnement législatif. Ses dispositions concernent notamment le statut du travailleur handicapé d'ESAT, dans une dynamique de convergence progressive de ce statut vers celui de salarié « de droit commun ».

Au-delà de la mesure symbolique qui consiste à modifier l'appellation des établissements et services d'aide par le travail en **établissements ou services d'accompagnement par le travail** (ESAT), la loi prévoit des dispositions visant à favoriser le parcours professionnel des personnes, décroisant davantage le secteur ordinaire du secteur médico-social.

Ainsi, tout au long de l'année, les équipes des ESAT et du siège se sont engagées dans cette démarche de transformation, poursuivant l'objectif inclusif porté par l'Entraide Union. Celles-ci ont d'ores et déjà pu se formaliser à travers différentes actions :

- ▶ Le développement de l'ouverture des ESAT au monde extérieur : **portes ouvertes, boutique éphémère...**
- ▶ Une poursuite du rapprochement du régime d'emploi des travailleurs avec le droit commun : **élection des représentants** (délégué des travailleurs et représentants au CVS), **information sur les droits à l'assurance retraite...**
- ▶ Des nouvelles modalités d'accompagnement favorisant l'articulation avec le milieu ordinaire : job coaching, concours professionnels, participation à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées...
- ▶ Une réflexion engagée avec l'ensemble des directions des ESAT pour développer une **politique commune d'accompagnement au sein de l'Entraide Union** : définition des modalités de suivi de l'activité à travers le logiciel IMAGO DU, création en cours de trames communes pour répondre aux obligations réglementaires (CSAT, rémunérations...).



ESAT Les ateliers de Jemmapes



ESAT Camille Hermange



Siège social



ESAT les ateliers de Jemmapes





Favoriser l'accès à la citoyenneté via la pratique sportive

Source d'engagement et d'épanouissement aussi bien social que personnel, le sport est un langage universel qui participe de manière concrète à l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble. C'est un vecteur puissant pour entrer en relation, tisser des liens avec les autres, rencontrer leurs différences, mais aussi se découvrir soi-même.

L'Entraide Union place au cœur de son projet associatif **l'accompagnement de ces usagers dans la pratique du sport**, afin de favoriser leur inclusion dans les activités citoyennes. Dans cette perspective, les initiatives portées par nos établissements sont nombreuses, en voici quelques exemples.

Participation des résidents de la MAS Lucie Nouet à la Journée KiwaniSport

L'association KiwaniSport organise des journées sportives appelées, "parcours moteur", au profit de personnes en situation de handicap mental, (parfois associées à un handicap physique). Leur but est d'offrir à ces personnes des structures solides permettant leur participation à un événement de grande envergure dans lequel se croisent et se mélangent les sportifs handicapés de tout âge et de tout horizon, avec des bénévoles valides et formés, pour qui la compréhension du handicap est fondamentale. En 2023, l'association a souhaité inaugurer une nouvelle formule, en faisant participer des élèves de collèges et de lycées en tant que bénévoles. Ainsi, pour les résidents de la **MAS Lucie Nouet** et pour les collégiens, ce fut l'occasion de (re)découvrir le vivre ensemble.



Dans la peau d'un samouraï à l'ITEP Pierre Mâle



Durant une journée, les jeunes de l'**ITEP Pierre Mâle** ont été initiés à la pratique du Kendo, l'escrime au sabre, pratiquée autrefois au Japon par les samouraïs. Cette pratique sportive n'a rien d'un combat de force mais d'un combat contre soi-même, invitant le kendoka à se dépasser. « Politesse, contrôle de soi, courage, honneur et respect », font partie des valeurs qu'il

véhicule. Cette discipline, qui s'inscrit désormais dans de nombreux temps sportifs proposés par l'ITEP, permet aux jeunes de travailler leur cohésion de groupe lorsqu'ils se soutiennent et s'entraident dans l'effort; mais également d'appréhender la maîtrise de soi et la gestion des émotions, essentielles à un mode de vie citoyen.

Et un, et deux, et trois-zéro à l'EMP-SESSAD Pierre Huet !



Dans le cadre d'un AMI (appel à manifestation d'intérêt), piloté par l'ARS pour favoriser le **sport inclusif**, les jeunes de l'**EMP-Sessad Pierre Huet** participent à un atelier football hebdomadaire, animé par un des clubs d'Asnières-sur-Seine. Dans ce cadre, ils apprennent à respecter les règles de la discipline, à bien se tenir et à écouter les conseils des coaches et des éducateurs. Ils

développent leurs interactions et leur sentiment d'appartenance, aussi bien au sein de leur équipe, mais également au niveau sociétal, le football étant le sport "national" et populaire par excellence. Ces rencontres ont permis à certains des jeunes de s'intégrer dans la vie locale, en s'inscrivant aux clubs de foot de proximité et en participant aux matchs de championnats.

Mais aussi...

Un partenariat entre le **DITEP Paul Moulon** et **Formapi** (centre de formation par apprentissage), pour proposer à des jeunes, identifiés en fonction de leur projet professionnel une offre de formation par apprentissage aux métiers du sport. Ce projet a obtenu le soutien du DAPID, l'accélérateur de projets de l'Entraide Union.



L'accueil hebdomadaire de l'**IME René Fontaine** au **golf national** pour découvrir les sports plus "techniques" qui favorisent la motricité fine et la conscience corporelle, tout en découvrant les bienfaits d'une activité en pleine nature!



La visite de onze jeunes de l'**IME René Fontaine** au centre national du football (**Clairefontaine**), et leur rencontre avec d'anciens footballeurs professionnels. Outre la mise en lumière de tout le parcours sportif, éducatif et comportemental que les joueurs d'élites ont dû réaliser pour atteindre leurs objectifs, cette visite a permis d'établir un parallélisme entre ces parcours et ceux des jeunes usagers pour leur montrer qu'il est possible d'accomplir beaucoup de choses, professionnellement et personnellement.



La scolarisation des jeunes en situation de handicap

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental. L'Entraide Union œuvre à assurer un environnement adapté et un parcours fluide aux jeunes qu'elle accueille ou accompagne.

En 2023, comme chaque année, des projets émanant de ses structures viennent matérialiser la volonté de l'association de **s'affirmer en tant qu'innovateur social** au service du parcours scolaire des plus jeunes. En voici deux illustrations portées par l'**EMP-SESSAD Pierre Huet** de Colombes.



Inauguration en 2024 en présence du maire de Colombes M. CHAIMOVITCH

L'ouverture d'un DAR à Colombes

Le **SESSAD Pierre Huet** en partenariat avec l'école Buffon de Colombes a eu le plaisir de porter le premier dispositif d'autorégulation (DAR) des Hauts-de-Seine et le premier porté par l'Entraide Union.

Le DAR vise à réduire les comportements problématiques des élèves porteurs de troubles autistiques et à favoriser leur autonomie dans les apprentissages. La réalisation de cet objectif passe par le concept d'autorégulation, qui implique la capacité de chaque individu à contrôler ses pensées, ses émotions et ses comportements.

Il fonctionne en alternance entre une classe commune à tous les élèves et une salle aménagée dédiée aux élèves en situation de handicap, par exemple avec des assises dynamiques favorisant la concentration. Des ateliers individuels ou en groupe sont dédiés et intégrés dans leurs emplois du temps, supervisés par une enseignante, une éducatrice spécialisée et une psychologue.

L'objectif est de permettre aux élèves atteints de troubles autistiques de poursuivre leurs apprentissages en classe tout en bénéficiant d'une attention et d'une réponse adaptées à leurs besoins. Le dispositif résulte d'une **collaboration étroite et réussie entre le SESSAD Pierre Huet, l'Éducation nationale, l'ARS Ile-de-France et la ville de Colombes.**



L'ouverture d'une UEEA à Gennevilliers

L'EMP Pierre Huet en partenariat avec l'école Joliot Curie de Gennevilliers a porté le projet de création d'une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA), qui a ouvert ses portes en octobre 2023.

L'UEEA est une classe de scolarisation adaptée bénéficiant d'un appui médico-social. Les enfants accueillis sont ceux de la classe d'âge de l'école élémentaire disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, de langage et/ou qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt.

Les élèves de l'UEEA sont présents à l'école sur la même durée que l'ensemble des élèves d'école élémentaire. Marquées par une unité de lieu et de temps, les actions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques sont réalisées dans la classe, ou si besoin, dans une autre salle de l'école, selon un emploi du temps clairement établi en amont.

L'UEEA s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique de l'école Joliot Curie et de l'EMP Pierre Huet et résulte d'une collaboration étroite entre l'EMP, L'Education nationale, l'ARS Île-de-France et la Ville de Gennevilliers.

La mise en place d'une commission associative de scolarisation



La commission de scolarisation de l'Entraide Union a été relancée en 2023. L'objectif de la commission est d'identifier les grands enjeux de la scolarisation des jeunes en situation de handicap et d'y orienter l'action politique de l'association.

Cette commission est composée d'administrateurs de l'Entraide Union, d'enseignants spécialisés exerçant dans les structures, de directeurs de structures, d'intervenants extérieurs experts de la scolarisation des enfants en situation de handicap et d'autres professionnels des structures de l'Entraide Union.



Intim'agir

L'implication de l'Entraide Union dans le développement du centre ressources Intim'agir

Suite au Grenelle contre les violences conjugales de 2019 et la circulaire du 5 juillet 2021*, l'État a mis en œuvre les centres ressources Intim'agir. Ils constituent un point d'entrée essentiel pour aborder **la vie intime, affective et sexuelle (VIAS) des personnes en situation de handicap** en :

- ▶ Donnant accès à une base documentaire via le **site internet Intim'agir**
- ▶ **Orientant les personnes concernées**, les aidants et les professionnels via une **permanence téléphonique quotidienne**
- ▶ Mettant en œuvre des formations et développant les **réseaux d'acteurs mobilisables**.

Engagé dans la promotion de l'exercice de ce droit à une vie intime et affective, **l'Entraide Union participe au comité de pilotage Intim'agir d'Île-de-France**. Cette collaboration permet de faire partie intégrante du réseau d'acteurs et de contribuer aux diverses manifestations organisées sur le territoire. Fort de cette participation, l'association signifie également son investissement dans la mise en œuvre de stratégies et d'outils d'accompagnement au service des besoins des personnes accueillies dans ses établissements et services.

L'enjeu repose sur la formation d'un réseau de référents « vie intime, affective et sexuelle » dans les ESSMS, la mise en œuvre d'outils de prévention et la sensibilisation des équipes de professionnels à ces derniers. L'Entraide Union, en tant qu'association porteuse de la démarche, permet de centraliser l'ensemble de ces informations sur son espace intranet afin de les rendre accessibles à ses établissements et services.

Afin d'assurer la visibilité des initiatives portées sur les territoires, Intim'agir Île-de-France organisera également un **festival « Journées Orgasmiques »** en 2024. **L'accès, la prévention et l'éducation** seront à l'honneur d'un programme ambitieux aspirant à rassembler un panel large de personnes concernées, d'aidants, de familles et de professionnels des établissements...cela avec une approche positive de la VIAS !

(*) La circulaire du 5 juillet 2021 est relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles



Dispositifs, plateformes... quel avenir pour nos structures ?

Le 26 avril 2023, la 6^{ème} conférence nationale du handicap (CNH) s'est tenue à l'Élysée. Lors de cet événement organisé tous les trois ans, le Président de la République fait le bilan des politiques publiques en faveur des personnes en situation de handicap et dresse la feuille de route pour les années à venir.

Les enjeux liés à la transformation de l'offre médico-social ont alors été affirmés : **tous les ESMS devront passer d'une logique de places à une logique de plateforme de services coordonnés d'ici 2030 !** Le modèle de plateforme vise à favoriser la liberté de choix des personnes en situation de handicap, leur autonomie et leur autodétermination, tout en sécurisant les parcours pour éviter les ruptures.

Mais, qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

“Une **plate-forme de services** représente une entité cohérente possédant un statut unique regroupant, pilotant et coordonnant divers services complémentaires afin d'accompagner dans leurs parcours respectifs des destinataires communs”. Il ne s'agit pas d'une **juxtaposition de structures mais bien d'une réorganisation complète de l'existant.**



La plateforme de services coordonnés permet aux personnes d'accéder à des modalités d'accompagnement souples et évolutives selon leurs besoins et choix, en privilégiant autant que possible l'inclusion en milieu ordinaire. Ainsi, une personne peut être accompagnée par différentes équipes de manière concomitante, en fonction de ses besoins.

A l'Entraide Union, comment ça se passe ?

Les **ITEP Rosa Parks**, **Paul Murlon** et **Thérèse Hérold** sont d'ores et déjà engagés et certains établissements médicaux pédagogiques, comme l'**EMP Pierre Huet** et l'**IMP Dysphasia**, entament également cette démarche. Cependant, une plateforme intégrale s'avère encore difficile à mettre en œuvre. Afin de dépasser les problématiques identifiées, ces différentes structures participent à des **expérimentations**.

L'objectif ? Être acteur de cette transformation :

- ➔ Évaluer les besoins de transformation de nos structures,
- ➔ Identifier les moyens nécessaires pour y répondre
- ➔ Être force de proposition auprès des autorités.

Les moyens ? A travers la participation à des démarches d'expérimentation :

- ➔ L'une est portée par l'ARS IDF (agence régionale de santé d'Ile de France) auprès d'IME et de SESSAD,
- ➔ La seconde est relayée par l'AIRE (association des ITEP et de leurs réseaux) pour les ITEP et SESSAD de l'ensemble du pays.

Elles visent à trouver des réponses très concrètes pour dépasser ces difficultés : indicateurs de décompte de l'activité modulables et flexibles, notifications uniques quelques soient les modalités d'évaluation et d'accompagnement proposées, agréments uniques et mis en conformité avec la nouvelle codification, formations des professionnels et décloisonnement des interventions...



Amélioration des lieux d'accueil

L'Entraide Union a mis au cœur de son projet associatif l'amélioration des lieux d'accueil. Des environnements adaptés et entretenus sont le préalable indispensable à la qualité de vie des usagers et des salariés.

Un coup d'éclats pour les locaux du de l'ITEP/SESSAD Rosa Parks

L'ITEP/SESSAD Rosa Parks s'est lancé dans des travaux de rénovation de ses locaux.

Sols, murs, plafonds et éclairage ont été entièrement repensés afin de **répondre aux nouveaux besoins de prise en charge et à un meilleur environnement de travail pour les professionnels.**

Accompagnée d'un architecte, l'équipe a pris le temps de concevoir ses nouveaux espaces et choisir matériaux et couleurs. Ainsi l'ensemble des bureaux, salle de motricité, sanitaires et circulations ont bénéficié d'un coup d'éclat à l'issue des travaux. Un des enjeux de ces aménagements était de décloisonner les équipes de l'ITEP et du SESSAD en pensant des espaces communs dans les deux bâtiments.



La MAS et l'ESAT Lucie Nouet poursuivent leurs travaux de rénovation

Depuis 3 ans la MAS et l'ESAT Lucie Nouet ont entrepris des travaux de rénovation d'importance : ascenseur, contrôle d'accès, plomberie, chaufferie, étanchéité de la toiture, éclairage, faux plafond et ventilation...

Grâce à la motivation des équipes sur place et à l'accompagnement d'une équipe de maîtrise d'œuvre associant architecte et bureau d'étude l'ensemble de ces travaux ont permis des améliorations intérieures indispensables à l'accueil et à la prise en charge des résidents.

Mais le mouvement de rénovation ne s'arrête pas là ! D'autres projets sont en cours de réalisation ou en cours d'étude pour se concrétiser dans les prochains mois.



Nouvel aménagement pour les locaux du Foyer de Vie Evelyne Conte

L'ouverture du **Foyer de vie** pour compléter le **Foyer d'hébergement Evelyne Conte** a conduit l'équipe de l'établissement et celle du pôle immobilier à rechercher une **meilleure adéquation des espaces existants avec les nouvelles conditions de prise en charge.**

L'architecte mandaté pour cette opération a recherché les mètres carrés supplémentaires au sein



du bâtiment existant et a imaginé les nouveaux espaces à créer pour permettre une meilleure prise en charge des résidents du foyer de vie. Ainsi la **surface de l'établissement** a été agrandie et les accès au CITL ont été facilités par la création de nouvelles circulations. Les espaces sanitaires ont également fait l'objet de nouveaux aménagements.

Des bureaux supplémentaires ont été créés pour les équipes éducatives permettant une plus grande proximité dans l'accompagnement des résidents du foyer de vie.



Une salle Snoezelen à l'hôpital de jour Francine Klein



Les locaux de l'établissement ont bénéficié d'un aménagement innovant et propice au bien-être des enfants accompagnés : une salle Snoezelen.



L'approche Snoezelen a été développée aux Pays-Bas dans les années 1970 par un ergothérapeute et un musicothérapeute. Son nom provient de la contraction de deux mots néerlandais : snuffelen (renifler, sentir) et doezelen (sommoler, se détendre, se laisser aller). C'est une démarche d'exploration sensorielle (ouïe, odorat, vue, goût, toucher) et de relaxation. La salle snoezelen regorge d'outils sensoriels destinés à procurer un apaisement personnalisé : des veilleuses, fibres optiques, colonnes lumineuses, lampes, tubes à bulles, miroirs lumineux infinis...

Une séance dans la salle snoezelen procure un moment de liberté et de détente particulièrement apprécié des jeunes ayant un trouble du spectre autistique. Ils y trouvent un environnement sécurisant, contenant et apaisant dans lequel ils se sentent en confiance. Ce projet a pu aboutir grâce au soutien du **DAPID**, l'accélérateur de projets de l'Entraide Union ainsi que de la **Fondation Konica Minolta**.



Déménagement du siège social de l'Entraide Union

Le siège social a déménagé en septembre dans de tous nouveaux locaux situés au 4 avenue Carnot à Cachan, dans le Val-de-Marne (94).

Les locaux se déploient sur trois niveaux, au rez-de-chaussée, 5^{ème} et 6^{ème} étages. Pensés comme une « **maison commune** », ils permettent d'accueillir dans des conditions optimales de travail, les salariés du siège et des établissements ainsi que les bénévoles de l'association.

Concept de « maison commune »

Le choix et l'aménagement des locaux ont été pensés ensemble avec plusieurs objectifs :

- 🏠 **Qualité de vie au travail** : accueil, attractivité, confort, ergonomie, convivialité ;
- 🏠 **Accessibilité** : transports publics, normes PMR ;
- 🏠 **Responsabilité sociétale** : bâtiment Haute Qualité Environnementale (HQE), intelligent avec systèmes de chauffage/climatisation, ventilation, éclairage centralisés et maîtrisés, et aires de stationnement des divers modes de transports individuels ;
- 🏠 **Espaces de travail favorisant l'agilité** : travail individuel ou collaboratif en espaces individuels ou collectifs digitalisés et modulables, favorisant la concentration, la collaboration et la transversalité.

Le concept de **maison commune** se matérialise à la fois dans l'organisation d'événements ou de moments de partage ainsi que dans la représentation iconographique des établissements et de leurs activités.

Un **concours photo** a été organisé avec les établissements et services. Leurs contributions, celles du palmarès comme les autres photos, orneront les couloirs et les bureaux afin que la déambulation dans les locaux du siège constitue une promenade dans le quotidien et les activités de nos établissements.



Dans le même esprit, des oeuvres des ateliers artistiques de deux de nos établissements : **l'atelier A92 de l'ESAT Camille Hermange** et l'atelier artistes/autistes de l'**EMP les Avelines** décoreront les murs.

Au-delà de cette vitrine dont nous sommes fiers, nous disposons désormais d'un lieu pour faire association. Ainsi, les groupes métiers, les formations, les IRP, les journées d'intégration, les journées institutionnelles peuvent se tenir dans des locaux professionnels et adaptés.

À titre d'exemples :

08/11/2023 : formation paie à destination de comptables de divers établissements

27/11/2023 : sensibilisation FALC à destination de salariés de divers établissements

29/11/2023 : réunion qualité inter-établissements - Direction Territoriale 92

06-07/02/2024 : formations process communication à destination de directions d'établissements

13/03/2024 : journée de travail collaborative pour les agents et cadres techniques de l'association

26/03/2024 : journée institutionnelle « Ariane » du **CAMSP Janine Lévy**

L'inauguration de ces nouveaux locaux

a eu lieu le 25 janvier 2024 au même moment que les vœux de l'association, en présence de Madame Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et de Monsieur Métin Yavuz, conseiller départemental du Val de Marne (ci-contre). Pour clore cette belle cérémonie, un cocktail dinatoire a été préparé en synergie par deux de nos ESAT, les **Ateliers de Jemmapes** et **Evelyne Conte**.



L'actualité RH de l'Entraide Union en 2023

Employeur responsable, l'Entraide Union s'est engagé pour améliorer les conditions de travail et salariales de ses professionnels aidé en cela par un dialogue social de qualité avec les organisations syndicales et les IRP qui ne se dément pas au fil des années.

Mise en place d'un référent handicap

Toute entreprise employant au moins 250 salariés a l'obligation de désigner un référent handicap « chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap de l'Entraide Union est chargé d'accompagner les salariés de l'association en situation de handicap pour :

- ✔ favoriser leur intégration professionnelle en établissement ;
- ✔ échanger sur la mise en place de mesures d'adaptation du poste de travail
- ✔ sensibiliser sur l'inclusion des salariés en situation de handicap ;
- ✔ être le lien entre la direction et le salarié sur le suivi de sa carrière.



Cette mission est assurée par une salariée de l'**Entraide Emploi** (structure de l'Entraide Union dédiée au maintien dans l'emploi des salariés parisiens en situation de handicap dans le cadre du partenariat avec l'association UNIRH 75 pour la gestion du Cap Emploi 75).

En tant que référent handicap de l'Entraide Union, elle peut cette fois être sollicitée par les salariés de l'association.

Mesures salariales

Les **partenaires sociaux ont négocié et majoritairement signé deux accords d'entreprise en 2023**. Ceux-ci marquent une nouvelle fois la volonté commune d'améliorer les conditions salariales des professionnels tout en prenant en compte les capacités financières et économiques de l'association.

- ✓ Pour la 4^e année consécutive, versement d'une **prime de partage de la valeur**. D'un montant de 320 € en 2023, elle a été versée à tout salarié présent dans les effectifs au 31 décembre, ainsi qu'aux travailleurs d'ESAT.
- ✓ Versement d'une **indemnité exceptionnelle** aux "**oubliés du Ségur**" de 2 000 € bruts, il s'agit des salariés qui, bien que leurs fonctions n'impliquent pas de contact direct avec les usagers, participent efficacement et sans relâche au bon fonctionnement de l'association au même titre que les autres professionnels.

L'association s'engage à poursuivre la mise en place de mesures sociales et salariales en collaboration avec des organisations syndicales dont elle salue l'implication au service d'un dialogue social engagé et respectueux de toutes les parties prenantes.

Elections professionnelles

En juin 2023, les membres des **14 Comités sociaux et économiques (CSE)** que compte l'Entraide Union **ont été renouvelés** suite aux élections professionnelles. A cette occasion, les établissements les plus récemment repris par l'association : le **CMPP Villiers-le-Bel-Gous-sainville**, le **CMPP Camille Claudel et Jacques Prévert**, le **CAMSP Les Comptines** ont été intégrés au sein des CSE n°3 et n°4. L'Entraide Union se réjouit de la mobilisation des candidats et des électeurs pour cette élection marquée par une grande nouveauté, le **vote électronique**, dispositif facilitant le vote au plus grand nombre, quels que soient leurs horaires de travail ou le lieu d'exercice de leur métier.

Les membres des CSE se tiennent à la disposition des salariés pour les représenter et répondre à leurs questionnements en lien avec leurs attributions. S'il est majoritairement connu pour les œuvres sociales et culturelles (chèques-vacances, chèques-cadeaux...), le CSE est aussi **compétent sur de nombreux sujets tels que la réglementation du travail, la santé, la sécurité et les conditions de travail des salariés**.



Les dynamiques inter-établissements au service des compétences professionnelles

La coopération, le décloisonnement des pratiques professionnelles et le développement d'organisations innovantes sont au cœur de la transformation des secteurs sociaux et médico-sociaux. Dans cette perspective, l'Entraide Union s'attèle à mettre en œuvre une dynamique inter-établissements pour développer les réponses aux besoins des personnes accompagnées :

Des outils-inter-établissements au service de la bienveillance et de l'éthique professionnelle : les micro-formations



Elles permettent de mettre à jour les connaissances et de transmettre les outils de mise en conformité et/ou d'amélioration continue des pratiques professionnelles. 6 « sensibilisations » d'1h30 ont rappelé les principes de base des modalités d'accompagnement portés à l'Entraide Union (événements indésirables, comportements problèmes...) tout en créant des espaces d'échange entre l'ensemble des ESSMS de l'association.

Soutenir les compétences professionnelles par l'organisation de formations collectives dans les Hauts-de-Seine

De janvier à Mars 2023, à l'initiative de l'**EMP Pierre Huet**, quatre créneaux de formation ont permis une montée en compétences sur les thématiques suivantes : « évaluation des comportements défis » et « approches et interventions en autisme et déficience intellectuelle ». Chacun des créneaux de formation a rassemblé une vingtaine de professionnels des établissements suivants : **EMP-SESSAD Pierre Huet**, **CAJ Evelynne Conte**, **IME René Fontaine** et l'**EMP-SESSAD les Avelines**.

Les logiques d'accompagnement et de partage des expériences portées par la cellule situations complexes

La concrétisation des interventions de cette cellule inter-établissements en 2023 met en évidence l'intérêt de la mobilisation de l'intelligence collective pour soutenir les situations complexes ou en risque de l'être. La mise en relation des compétences, des expériences et des outils entre professionnels des établissements de l'Entraide Union ont ainsi alimenté les 24 situations traitées en 2023.



Épisode 3 de la transformation numérique : une escale non prévue dans notre plan de vol

Nous avons construit de façon collaborative le schéma directeur du système d'information de l'Entraide Union afin de dessiner nos cinq prochaines années d'outillage numérique.

Notre déclinaison se synthétise ainsi :

- ▶ L'amélioration continue de la **sécurité** ;
- ▶ Le déploiement des nouveaux modules du **dossier usager informatisé** ;
- ▶ La mise en conformité au **règlement général de la protection des données** (RGPD) ;
- ▶ **L'informatisation des usages et besoins** : dématérialisation de la comptabilité, vote par correspondance ;
- ▶ Le **soutien aux projets** d'autres structures et pôles : déménagement du siège, travaux SI au sein des établissements, construction et restauration de bâtiment.

Le thème prioritaire de la sécurité du SI a été décliné selon un plan d'actions allant de la **mise en place de structuration technique jusqu'à la sensibilisation des acteurs**.

Telle une escale non prévue dans notre plan de vol, nous avons subi une **cyberattaque** le 29 mai 2023 avec un arrêt net des outils administratifs et des services associés.

Nous avons démarré le mardi 30 mai 2023 la mise en œuvre de la première réunion de crise au sein de l'Association. Nous avons envisagé ce scénario à travers des exercices de simulation et ce mardi, un atterrissage en urgence s'est imposé...



Premiers acteurs : responsable SI, référents SI et directeurs (siège et établissements)



Infogérants : ARIAT, Hexagram, Koesio, CIM informatique...



Les principaux acteurs du système d'information (SI)



Editeurs : Imago Evolucare, Alfa CEGI, Google Workspace...



Prestataires fournisseurs : opérateurs de fibre et/ou téléphone (Free, SFR, Orange...)



Retour d'expérience

Des semaines de collaboration très denses puis des mois de constructions ont suivi cet événement. Notre retour d'expérience en quelques mots : un **accélérateur de cohésion professionnelle** !

Une équipe complète s'est construite pour affronter cet événement majeur au sein de notre association et une collaboration sans faille s'est déployée avec l'ensemble des acteurs pour accompagner la reconstruction du système d'information.



Citons la directrice générale *"je retiens de cette expérience douloureuse un véritable apprentissage mais aussi une prise de conscience collective de l'importance du SI pour faciliter l'exercice des métiers de l'humain"*. Le principe d'un vol réussi relève d'un équilibre permanent entre les différentes forces fondamentales. Nous avons réussi ensemble à affronter et à gérer cette crise avec méthodologie, communication et prise de conscience de la part de tous. Notre construction avance et relève d'un apprentissage en continu.

La confirmation de nos choix et actions : les outils métiers chez des hébergeurs qualifiés



Cet incident nous a permis de confirmer nos choix et également d'avancer dans la compréhension et sensibilisation des sujets système d'informations. Notre stratégie était dessinée afin de confier l'hébergement de nos outils métiers auprès d'hébergeurs français qualifiés.

Notre premier choix : l'hébergement de la solution Imago DU

Nous avons choisi d'héberger notre dossier usager informatisé, Imago DU, chez un hébergeur de données de santé. Confier les données de nos usagers à un hébergeur de données de santé signifie que l'hébergeur agréé a validé les différentes certifications obligatoires ISO 27001 sur la sécurité, certaines exigences de la norme ISO 20000 sur la gestion de la qualité et ISO 27018 sur la protection des données et la norme des Hébergeurs de données de santé (HDS) bien sûr. Un engagement contractuel existe avec un environnement dédié à la protection des données de santé.

Une suite logique : après l'incident, notre reconstruction a permis de mettre en oeuvre cette stratégie

Les outils administratifs ont donc été à juste titre déployés en mode Saas, afin de profiter d'une expertise pleine et entière des éditeurs et de leurs hébergeurs. Les logiciels de la comptabilité, des ressources humaines et bientôt de la gestion commerciale des ESAT respectent la sécurité et la confidentialité des données des personnes concernées.

Notre objectif est de faciliter l'exercice de nos métiers à travers un environnement opérationnel et facilitant, ce que permet l'ère du numérique.

La rubrique SI de l'intranet naitra naturellement début 2024 pour apporter appui et connaissance à l'ensemble des acteurs de notre association. Nous le constatons tous les jours, l'informatisation est au cœur de nos métiers tant dans l'accompagnement des usagers, dans les prises en charge spécifiques comme dans nos métiers dits administratifs.



Renégociation des frais de siège

Organiser les ressources nationales pour mieux répondre aux besoins de nos établissements et aux exigences du secteur

L'Entraide Union a renégocié son avis d'autorisation de frais de siège de façon concomitante avec son CPOM médico-social Ile-de-France (2023-2027).

Cette négociation était pilotée par l'ARS Ile de France, notre plus gros financeur. Elle a été soumise à l'avis de l'ensemble de nos financeurs : ARS Auvergne Rhône-Alpes (Ain et Isère), Ville de Paris, Conseils départementaux de l'Allier, de la Haute-Loire, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis.

Dans un contexte de raréfaction des financements publics, nous sommes très heureux que nos financeurs aient validé notre **feuille de route (2023-2027)** et accepté une **augmentation de taux de frais de siège**. Il est passé de 2,79% à 3,63%, soit une augmentation de 30 %, ce qui témoigne du sérieux de notre approche, de la **légitimité des évolutions proposées** et de la relation de confiance établie avec les financeurs.

Les frais de siège servent à financer **l'ensemble des services que le siège rend aux établissements** ainsi que toutes les actions qu'il assure en termes de **pilotage et sécurisation**, par exemple à travers la démarche qualité.

Face à la nécessité d'adapter notre organisation aux enjeux du secteur ainsi qu'aux attentes des usagers et de leurs familles, notre stratégie 2023-2027 est organisée autour de la feuille de route suivante :

- ✔ **développer les expertises du siège au service des établissements afin de s'adapter aux exigences des politiques publiques** : contrôle interne, systèmes d'information, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), performance énergétique des bâtiments, pérennisation de la cellule de prévention et d'accompagnement des situations complexes.
- ✔ **déménagement du siège social** à Cachan dans des locaux dont la taille permet d'accueillir les événements associatifs (AG, CSE C, réunion des directions, formations...).
- ✔ **création d'un échelon territorial** afin de se doter d'une organisation adaptée à la taille de l'association.

Notre objectif est bien de garder **l'essentiel des ressources au service direct des usagers**, tout en assurant les fonctions de **conseil, d'animation et de contrôle** indispensables au bon fonctionnement d'un organisme gestionnaire comme le nôtre.



Une année fertile pour l'accélérateur de projets de l'Entraide Union

Né de notre volonté d'améliorer l'accompagnement des usagers, de moderniser l'offre et de pérenniser les activités innovantes de l'Entraide Union, le dispositif d'appui aux projets internes de développement (DAPID), apporte un appui méthodologique, technologique et financier aux porteurs de projets.

Cet appel à projets permanent soutient des **initiatives** qui s'inscrivent dans les **domaines clés de l'accompagnement** et sont en phase avec les **enjeux de notre secteur**.

En 2023, lors des 2 phases de sélections, ce sont **8 nouveaux projets** qui ont été soutenus, **ils rejoignent les 8 premiers sélectionnés en 2022**.

Convaincue que la **qualité de l'accompagnement de demain est le fruit de l'innovation sociale d'aujourd'hui**, l'Entraide Union prévoit de poursuivre ces sélections afin que le plus de projets hors financement classique voient le jour.

Médiation animale

Equithérapie (IME Henri Wallon) 2022
Equithérapie (HDJ Francine Klein) 2023
Canithérapie (Foyers Barbanègre) 2022

Communication

Transcription en FALC des projets d'établissement (ESAT Lucie Nouet, ESAT Les Ateliers de Jemmapes, CAMSP de l'Albarine)

Equipements

Salle snoezelen (Hôpital de jour Francine Klein) 2022
Tablettes numériques (HDJ Francine Klein) 2023
Salle de médiation sonore (UPAES Vichy) 2022
Expérimentation robot Leka (EMP Pierre Huet) 2023

Arts et culture

Artistes autistes
(EMP Les Avelines) 2022
Street art (IME de Saussure) 2023
Fresque participative (UPAES Vichy) 2023
Apprendre en musique (ESMS de l'Ain : CAMSP et SESSAD de l'Albarine DIME Thérèse Hérold, DITEP Paul Mourlon) 2023

Formation

Formations qualifiantes aux métiers du sport (DITEP Paul Mourlon) 2022

Parentalité / Familles

Séjours familiaux de répit (CAMSP Les Comptines) 2023
Soins de prévention aux nouveaux-nés vulnérables (CAMSP Janine Lévy) 2022
Prise en charge psychologique des familles migrantes (CMPP Bernard Andrey) 2023



Transdisciplinarité et coopération territoriale au service des troubles du neurodéveloppement

Le programme START à l'IME Daniel Séguret

Le programme START, service territorial d'accès à des ressources transdisciplinaires, est un projet multi-partenarial qui forme les professionnels et promeut une communauté de pratiques dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND).

Au début de l'année 2023, plusieurs professionnels de l'**IME Daniel Séguret** ont participé aux 8 modules du programme centrés sur les besoins liés aux soins et à l'accompagnement des personnes présentant des TND. Afin de mieux répondre aux enjeux de diversité et de complexité des situations rencontrées dans son établissement, l'IME Daniel Séguret a donc abordé les thématiques suivantes : « *le repérage et l'intervention précoce, les diagnostics et l'évaluation fonctionnelle, l'autodétermination, les apprentissages, la communication, les comportements problématiques, l'accès aux soins, la co-construction du projet individualisé* ».

Si le but de cette participation visait la **montée en compétences des professionnels**, le bénéfice a aussi reposé sur la **constitution d'un réseau d'acteurs mobilisables sur le territoire** afin de « *mettre à jour et décloisonner les savoirs sur les TND, de soutenir la transformation des pratiques professionnelles et d'impulser de nouveaux modes de coopération territoriaux* ». Par ce biais, l'IME s'est notamment mis en lien avec des spécialistes de l'accompagnement des personnes présentant le syndrome d'Angelman. Cela pour **garantir la pertinence des réponses aux personnes accompagnées** au sein de l'IME mais aussi sur l'ensemble du territoire.



Lancement du projet “Avenir et territoires”

Création d'un échelon territorial dans l'organisation de l'Entraide Union

A l'occasion de la renégociation de ses frais de siège 2023-2027 la feuille de route de l'Entraide Union a été bâtie autour de la réflexion suivante : comment avoir l'organisation la plus adaptée aux défis de demain ?

Pour l'aider dans sa réflexion, un audit ainsi qu'un benchmark avec quatre associations du secteur ont été réalisés dans une phase préalable. Ces travaux ont confirmé que l'organisation actuelle de l'Entraide Union **ne permet pas de répondre aux enjeux de demain** tant en termes de diversification des activités que de croissance du nombre d'ESSMS.

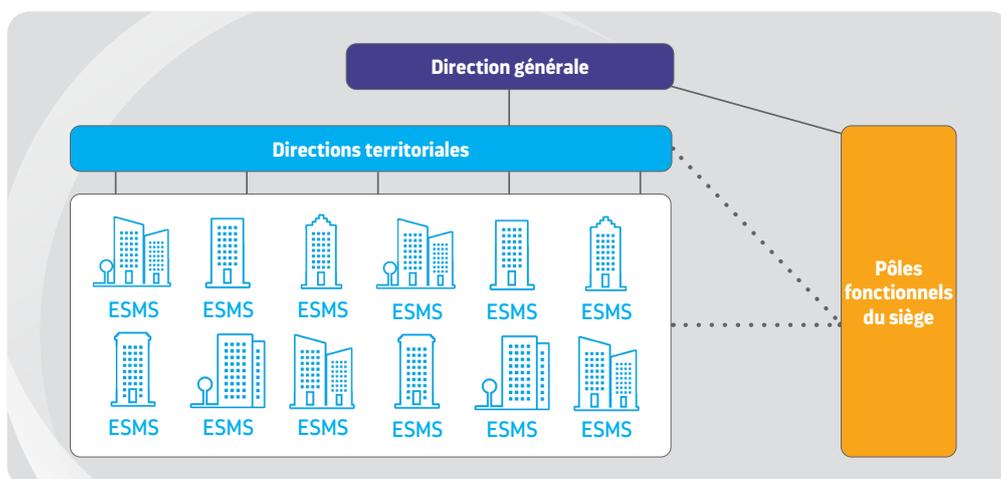
L'Entraide Union a donc décidé de se doter d'un **nouvel échelon supplémentaire**, projet validé par ses financeurs dans le cadre de la renégociation des frais de siège. Dans cette perspective, c'est la **logique territoriale** qui a été choisie, permettant l'organisation de périmètres de tailles comparables (nombre d'ESSMS, de salariés, de directions...).

5 directions territoriales :

- 🏠 Hauts-de Seine
- 🏠 Yvelines/Essonne
- 🏠 Paris/Val de Marne
- 🏠 Seine-Saint-Denis/Val d'Oise
- 🏠 Région Auvergne-Rhône-Alpes

La création de directions territoriales permettra de :

- ✔️ Se doter d'une organisation **adaptée à la taille de l'association** ;
- ✔️ Favoriser la **transversalité entre établissements** d'un territoire ;
- ✔️ Encourager la **logique de parcours** pour les usagers ;
- ✔️ Encourager la **mobilité des salariés** ;
- ✔️ Favoriser le **développement de l'association** et la **transformation de l'offre** au niveau du territoire ;
- ✔️ **Mutualiser** des services ressources et mettre à disposition des établissements de **nouvelles expertises** au plus près des besoins : finances et comptabilité, administration du personnel, maintenance et logistique.
- ✔️ **Permettre aux directions d'établissements de se recentrer sur leur coeur de métier**, tout en étant mieux épaulés dans l'exercice de certaines de leurs fonctions. Les directeurs territoriaux **n'agiront pas à leur place mais en complémentarité** avec eux et l'équipe du siège. Ils pourront assurer l'intérim en cas de vacance de poste.



Un GCSMS en Haute-Loire pour un nouveau service de protection de l'enfance

L'Entraide Union et l'ASEA 43 (association pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) ont créé en 2023 le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) dénommée le « Groupement d'Action Sociale 43 ». Cette structure de coopération a pour mission la création d'un service de visites médiatisées en présence d'un tiers.

La création de ce GCSMS découle d'un appel à projets « Visites en présence d'un tiers au service des juges aux affaires familiales », émis par le département de la Haute-Loire et de la Caisse d'Allocations Familiales 43, les financeurs du projet. Nos deux associations ont décidé de répondre conjointement à cet appel. La création de ce service spécifique a notamment pour objectif de proposer un maillage efficace sur l'ensemble du territoire d'intervention ; le département de la Haute Loire.

Ce projet s'inscrit dans une logique expérimentale. En amont, il fut nécessaire de travailler sur les ressources légales, les espaces à aménager ainsi que la création de nouveaux outils, notamment le livret d'accueil, le contrat d'accompagnement familial et le règlement.

L'équipe du GCSMS est composée d'une **coordinatrice** (ASEA 43) et d'un **travailleur social** (Entraide Union) qui apporteront des compétences et une expertise de la protection de l'enfance. Ils interviendront en **binôme** afin d'apporter une **évaluation** précise des **notions de danger** qui pourraient être rencontrées lors des échanges. Ces professionnels ont déjà conduit des visites médiatisées en présence d'un tiers.



Dans un espace de rencontre, on observe, on accompagne, on guide, on sécurise. C'est là, la différence majeure avec les accompagnements habituels envers les bénéficiaires. Les professionnels devront rendre compte aux juges aux affaires familiales du travail accompli auprès des bénéficiaires : ils évalueront et feront des préconisations. Il s'agit cependant d'un **service de libre adhésion**. Contrairement aux pratiques habituelles en protection de l'enfance, il n'est pas de notre ressort de faire appliquer les décisions, seulement de mettre à disposition les moyens pour qu'elles soient appliquées.

Ce dispositif spécifique est une première dans le département tant au niveau du pilotage du projet que dans la réponse aux sollicitations des juges aux affaires familiales. Ce service est une **expérimentation** gérée sous la forme d'un GCSMS par l'Entraide Union et l'ASEA 43, associations qui interviennent en Haute-Loire dans les champs de la protection de l'enfance et du handicap. Pour proposer ce dispositif inédit, nos deux associations ont su conjuguer leurs compétences.



1^{er} prix de l'appel à posters de l'URIOPSS

L'Entraide Union, acteur visible et reconnu dans son secteur

L'Entraide Union s'attache à valoriser ses expertises afin de renforcer sa visibilité. En 2023, pour la deuxième année consécutive, elle a remporté le premier prix de l'appel à posters de l'URIOPSS Ile-de-France.

L'appel à posters de l'URIOPSS était sur le thème "des transformations organisationnelles au cœur des politiques d'accompagnement". Dans son poster, l'Entraide Union a choisi de présenter sa **cellule inter-établissements de prévention et d'accompagnement des situations complexes**.

L'obtention du premier prix est révélateur de l'émergence de notre innovation organisationnelle, en phase avec les besoins du secteur. Pour l'Entraide Union, il est important de **gagner en visibilité** en s'appuyant sur **l'expertise de ses professionnels** et la **qualité des accompagnements** qu'ils proposent.

Le fonctionnement de la cellule repose sur le partage d'expériences, la mise en commun des connaissances ou encore la mutualisation des outils d'évaluation entre ses membres volontaires. Autant de moyens qui permettent de faire un "pas de côté" et de mettre l'accent sur l'intérêt commun au service des personnes accompagnées. Le premier prix de l'appel à posters donne une bonne **visibilité** à l'Entraide Union en tant qu'**acteur qui compte et qui innove dans le secteur !**



« un pas de côté »

Faire un pas de côté, c'est donner les moyens pour prévenir et apporter des réponses aux situations d'accompagnements complexes ! A travers le déploiement d'un projet de coopération inter-établissements, c'est l'ambition de l'Entraide Union.



Modalités de mise en place

Par la **mise en commun et le partage d'expériences** des professionnels volontaires, elle vise à soutenir les équipes et à **anticiper les ruptures dans le parcours** des personnes. Cette innovation organisationnelle est pilotée par le siège, avec un coordinateur dédié.

Du diagnostic à l'évaluation, les coopérations portées par la cellule ont participé à l'accompagnement d'une 20aine de situations de septembre 2022 à juin 2023.

Outils de fonctionnement

👉 **3 types d'actions** : **soutien** dans la recherche et la mise en lien de partenaires ; **éclairage** (technique et/ou clinique) sur les situations présentées ; **apport** d'une expertise ou compétence non disponible dans l'établissement concerné

👉 Les **étapes** : saisine > analyse des besoins > plan d'aide

👉 **1 mode de travail collaboratif** : un espace dédié sur l'intranet permet d'échanger entre membres de la cellule et de partager des documents.

Points de vigilance

La cellule ne se substitue ni aux **pratiques des professionnels**, ni aux plateformes usuelles de gestion des situations complexes, **elle est complémentaire**. Son déploiement auprès de tous les acteurs de l'association, les personnes accompagnées et leurs familles **nécessite un temps d'apprentissage**.

Enseignements et perspectives

Le projet a facilité l'accès à des **outils adaptés à l'évolution des besoins des usagers** et a permis aux établissements de faire association. Les expertises ciblées ainsi développées (comportements défis, vie intime...) contribuent à valoriser l'engagement des professionnels volontaires et à élaborer des réponses réactives aux situations présentées.

La cellule a été pérennisée dès **décembre 2022**, voilà l'opportunité pour les établissements de l'Entraide Union de faire de nouveaux pas de côté !



Cellule inter-établissements de prévention et d'accompagnement des situations complexes

Alexandra JAMEU ajameu@eu-asso.fr | 06 34 16 10 24
Pierre LETAPISSIER pletapissier@eu-asso.fr | 06 63 56 70 34
Siège social, 4 avenue Carnot, 94230 Cachan | 01 40 47 93 00



L'intranet : un outil commun qui renforce nos liens à distance.

En 2022, une nouvelle version de l'intranet a vu le jour avec pour objectif de fluidifier la transmission des informations et des ressources, mettre en avant et favoriser les réalisations collaboratives et transversales, mais aussi et surtout, continuer à développer le sentiment d'appartenance à cette grande organisation qu'est l'Entraide Union.

En 2023, cette version **modernisée** semble avoir tenu toutes ses promesses. Environ 1030 salariés ont consulté l'intranet, au total les différentes pages ont été vues **79 637 fois**. La **base documentaire** est le contenu le plus consulté, elle cumule **7700 visites**. Dans la newsletter hebdomadaire, **122 articles** relatifs à la vie de l'Entraide Union et de ses établissements, mais aussi à l'actualité institutionnelle ont été publiés. C'est un levier essentiel pour dynamiser les relations inter-établissements et le **sentiment d'appartenance** à l'Entraide Union en mettant en lumière les projets et initiatives menés par les uns et les autres, fréquemment accompagnés de photos permettant de se projeter dans l'instant vécu.

Enfin, l'intranet abrite des **communautés**, qui permettent à tous de se reconnaître par métier, par projet, par établissement ou bien par centre d'intérêt. Ce sont des canaux de diffusion et de discussion privilégiés et plus intimes qui illustrent parfaitement l'**esprit convivial et solidaire** présent sur les 70 sites de l'Entraide Union.

Lors de la **cyberattaque** dont l'Entraide Union a été victime en mai 2023, l'intranet a été un **maillon essentiel de la gestion de crise**. Ce fut un outil incontournable pour tenir le cap, en déployant de manière rapide et efficace un plan de continuité d'activité et en permettant une communication et des échanges réguliers et transparents, essentiels pour fédérer lors d'une situation de crise. On constate d'ailleurs une très nette hausse de la fréquentation de l'intranet depuis cette période. Parmi les articles publiés dans la newsletter chaque jeudi, ce sont les points de situation sur la cyberattaque qui ont été le plus lus en 2023 !



Gestion de crise : l'Entraide Union ne fait pas l'impasse sur la communication

La cyberattaque que nous avons subie en 2023 en est un exemple, en situation de crise, il ne faut pas se contenter de gérer la crise, il faut aussi gérer la communication autour de la crise et en assumer les conséquences en termes réputationnels.

En 2023, avant même la survenue de la cyberattaque, l'Entraide Union a souhaité renforcer son **expertise en matière de communication de crise**. Pour ce faire, l'association a fait appel à un cabinet spécialisé pour :

- ✓ réaliser une **cartographie de ses risques réputationnels**, c'est-à-dire des événements susceptibles d'avoir un impact négatif sur son image. Bien évidemment, ils sont à pondérer en fonction des activités ;
- ✓ **sensibiliser et mettre en situation**, le comité de direction, les directions d'établissements et la gouvernance de l'association.

L'Entraide Union a ensuite élaboré un plan d'actions pour **mieux anticiper, mieux gérer et limiter l'impact des crises**. En effet, l'association est susceptible d'être mise en cause en tant que :

- ✓ garant de la **qualité de l'accompagnement** de ses usagers ;
- ✓ **gestionnaire** administratif et financier ;
- ✓ **employeur** attractif et responsable.



Les actions identifiées comme prioritaires à mettre en place sont les suivantes :

- ➔ intégrer les **risques réputationnels et leur cartographie** à notre démarche qualité et à notre politique de gestion des risques ;
- ➔ **référencer tout événement mettant en défaut la réputation** de l'Entraide Union dans l'outil de gestion des plaintes et réclamations ;
- ➔ **former à la communication de crise** et au retour **d'expérience**, une démarche incontournable en matière de gestion de crise.



Le Café Signes a soufflé ses 20 premières bougies

Le jeudi 19 octobre 2023, le Café Signes, atelier de l'ESAT Jean Moulin, a fêté ses vingt années d'existence en présence de personnalités, lors d'une manifestation festive soigneusement préparée.

Fermé pour l'occasion, les préparatifs ont démarré tôt le matin. En prévision d'une météo maussade - qui aura épargné la fête jusque vers 21h - près de 130m² de barnums ont été dressés le long du café jusqu'au square de Châtillon. La mairie du 14^{ème} ayant autorisé la privatisation de ces passages publics et prêté ces barnums, une grande scène de 18m² a permis d'accueillir les animations et les discours au sec.



Carine PETIT, maire du 14^{ème} arrondissement, était déjà présente lors de l'inauguration du 4 juin 2003. Elle a notamment applaudi la performance de ce lieu qui a su capter et fidéliser sa propre clientèle locale. Alain GIRARD, président de l'Entraide Union, a remercié tous les acteurs qui ont participé, de près ou de loin, à la création du café en rappelant combien il était novateur en son temps. Il a passé la parole à Dominique GILLOT, ancienne secrétaire d'État aux personnes âgées et aux personnes handicapées, qui a rappelé l'exemplarité d'un tel lieu et l'importance de reconnaître de pleins droits aux personnes handicapées. Puis Daniel GOLDBERG, président de l'UNIOPSS, a félicité l'association et les équipes pour faire vivre au quotidien cette part d'humanité concrète. Enfin Vassilia TIRPIDIRIS, directrice de l'**ESAT Jean Moulin**, a retracé l'histoire du café et rendu hommage *"à toutes celles et tous ceux qui ont permis l'écriture de cette histoire humaine, incroyable du Café Signes"*.



Une séance de remise de médailles a récompensé les travailleurs de l'ESAT constituant l'essentiel de l'équipe du Café Signes, certains depuis sa création. Ils ont tous souhaité s'exprimer et remercier ce lieu particulier où l'inclusion prend tout son sens ; l'assistance bénéficiant d'une traduction simultanée grâce à deux traducteurs sollicités pour l'occasion. La fête a ensuite pu commencer, agrémentée d'un spectacle de danse et des *P'tits gars de Panam* pour l'ambiance sonore.

L'atelier A92, entité artistique de l'**ESAT Camille Hermange**, a exposé ses œuvres dans un stand dédié alors que certains artistes réalisaient des portraits des visiteurs. Cette animation venait ponctuer l'exposition des créations d'A92, arborant les murs du café depuis le 4 septembre.

Au point d'orgue de la soirée, plus de 120 personnes profitaient d'une ambiance bon enfant, autour d'un cocktail dînatoire qui a permis à chacun de discuter autour d'un en-cas et d'un bon verre. La prestation a été réalisée de main de maître par l'**ESAT les ateliers de Jemmapes** et mise en action par son équipe de serveurs.



Convention de partenariat avec l'ALEFPA

Le mardi 3 octobre, l'Alefpa et l'Entraide Union ont signé une convention de coopération et d'engagement réciproques ayant pour objectif d'améliorer, toujours plus, la prise en charge et l'accompagnement des publics vulnérables.



Fortes de leurs valeurs communes, que sont la laïcité, la citoyenneté, l'égalité et l'humanisme, les deux associations ont souhaité un rapprochement politique dans l'objectif commun de maintenir la qualité des services rendus aux publics. Ce rapprochement se concrétise par la même vision de nos responsabilités sociétales et la participation croisée dans leurs instances statutaires respectives.

Face à la crise des métiers de l'humain, la coopération porte également sur l'attractivité des associations et de leurs établissements en donnant à l'ensemble de leurs professionnels des conditions favorables notamment sur les compétences dites « métier », ceci afin de transformer l'offre en lien avec les évolutions de notre époque. Enfin, la coopération engage les deux associations dans un développement concerté, tant interne qu'externe. L'implantation géographique complémentaire des deux associations facilitera cette stratégie de développement fondée sur la non-concurrence, la mobilisation des expertises et l'ancrage des établissements dans les écosystèmes locaux.

A terme, cette convention engage les partenaires dans un processus pouvant aboutir à un rapprochement des deux associations : Un moment historique que le président de l'Entraide Union, Alain Girard, a qualifié « de fiançailles » !

Collaboration gouvernance/dirigeance : le chaînon essentiel d'une organisation associative

Tous les deux ans, les membres du bureau retrouvent les directrices et directeurs d'établissements et la direction générale pour un séminaire de travail conjoint. Cette année, il s'est déroulé à Reims du 27 au 29 septembre.

Le Président, Alain Girard, s'est réjoui de retrouver les directions d'établissements et le Comité de direction pour des temps d'échange, de travail et de partage : *"Notre association s'agrandit, les enjeux se font de plus en plus techniques mais un lien étroit entre la Gouvernance et les équipes salariées, spécificité de nos organisations associatives doit demeurer, déclarait-il à Reims"*.

Au programme : un temps de présentation de **projets d'inclusion scolaire et professionnelle** dans un établissement avec un public adulte et dans un établissement avec un public jeunes. Il s'agissait, d'une part, des conventions que l'**ITEP Rosa Parks** a établi avec l'Education nationale pour que chaque jeune accueilli à l'ITEP bénéficie d'un temps d'inclusion scolaire systématique; d'autre part, du dispositif de job coaching initié à l'**ESAT Lucie Nouet** pour faciliter l'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

Puis une séquence de sensibilisation à un sujet inédit a été proposée : la **communication de crise**. Une mise en pratique des nouveaux savoirs acquis était au programme de cette séquence. Réunis en groupes mixtes (direction générale/gouvernance/directions), les participants ont dû élaborer un plan de communication de crise pour gérer des situations fictives.

Le séminaire s'est achevé par un échange autour des **enjeux pour nos établissements de la transformation de notre offre médico-sociale**.

En phase avec les enjeux sociétaux et les défis à relever dans nos secteurs d'intervention, le séminaire fut l'occasion de **croiser les regards des professionnels et des bénévoles, tous animés par un engagement militant** auprès des plus vulnérables.



Renouvellement du partenariat entre l'Entraide Union et l'UNIRH 75

L'année 2023 a vu le renouvellement du partenariat entre l'Entraide Union et l'UNIRH 75 pour la période 2023-2027.

Ce partenariat, initié il y a cinq ans, permet aux deux associations de porter conjointement les missions du Cap Emploi pour le département de Paris. L'UNIRH 75 assure l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi parisiens en situation de handicap (accompagnement vers l'emploi en lien direct avec les services de France Travail) et l'Entraide Union, à travers son équipe de l'Entraide Emploi, assure le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap travaillant au sein de la capitale. Ces derniers sont accompagnés (ainsi que leurs employeurs et médecins du travail) afin d'éviter une rupture de leur contrat de travail.

CAP EMPLOI 75

Handicap, recrutement & maintien

"Ce renouvellement de partenariat est une grande réussite qui témoigne de la qualité du travail accompli par l'équipe de l'Entraide Emploi, je suis très heureux de poursuivre ces liens avec l'UNIRH 75. C'est une reconnaissance de l'excellent travail territorial réalisé en inter-acteurs pour sécuriser le parcours professionnel des personnes en situation de handicap. C'est une preuve de notre engagement associatif en faveur de l'inclusion sur le marché du travail."

Marc Dégenétais, Directeur Général Adjoint et responsable de la direction de l'Entraide Emploi.

Fatma Salaani, cheffe de service de l'Entraide Emploi, précise : *"Le travail collaboratif autour des situations accompagnées au sein d'une équipe experte et dévouée est un gage de réussite dans ce champs si complexe"*.

L'équipe de l'Entraide Emploi est composée de 6 personnes assurant des missions d'accompagnement auprès des bénéficiaires (salariés en situation de handicap, employeurs et médecine du travail) dont la cheffe de service, auquel viennent s'ajouter des fonctions supports portées par le siège social de l'Entraide Union (direction, RH et comptabilité).



Document édité par l'Entraide Union
Association loi 1901
4 avenue Carnot, 94230 Cachan

Imprimé par Boudard imprimeur
11 à 15 rue Marcel Bonnet, 94230 Cachan

Comité de pilotage :
Marc DEGENETAIS, Marie GOSSELIN, Marie LEPRETRE,
Pierre PESTY, Sophie TITREN, Annabelle ZIMMERMANN

Réalisation : Pierre PESTY



4 avenue Carnot, 94230 Cachan
Tél. : 01 40 47 93 00 / Fax. : 01 40 47 93 47 / contact@eu-asso.fr

www.eu-asso.fr

